PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL ISST

16, bd Carnot 92 340 Bourg-la-Reine, 01 89 68 46 00
https://isst.pantheonsorbonne.fr

BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2024

Jean-Michel Denis, Directeur de l'ISST
jean-michel.denis@univ-paris1.fr

Adeline Gubler, Ingénieure d'études de l'ISST
adeline.gubler@univ-paris1.fr

L'Institut des Sciences Sociales du Travail a été créé par décret du 9 juillet 1951[1] sous la double égide de l'Université de Paris et du Ministère du travail, essentiellement pour former les « conseillers du travail ». Un colloque inaugural est organisé en Sorbonne sous le patronage du Bureau international du travail (B.I.T.) et de la section française de l'UNESCO le 28 avril 1952[2].

Après la mort accidentelle, en 1960, de Paul Durand, universitaire de renom spécialiste de droit social qui dirigeait la section « enseignement » de l'ISST, Marcel DAVID (1920-2011), Professeur d'Histoire et fondateur de l'Institut du travail de Strasbourg, reprend la direction de l'ISST en lui donnant une nouvelle impulsion et de nouvelles orientations[3].

Aujourd'hui, l'Institut représente le lieu privilégié où s'établissent les liens entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Comme les neuf autres instituts du travail en France, il a pour mission d'assurer la formation des militants syndicaux qui, du fait de leurs responsabilités, ont besoin de compléter leur expérience par un enseignement de niveau universitaire réalisé dans le cadre de sessions juridiques ou pluridisciplinaires – droit, économie, sociologie - organisées autour des questions du travail et des politiques économiques et sociales. Des sessions de formations plus « périphériques » au regard des missions de l'ISST sont également organisées autour du droit de la consommation (formation de membres d'associations de consommateurs liées à une organisation syndicale).

[1] Journal officiel du 13 juillet 1951, p. 7538.
[2] [Cf. "L'inauguration de l'Institut des sciences sociales du travail", in Revue française du travail, 7e année, n° 10-12, 1952, p. 3-16.
[3] Cf. Marcel David (1982), *Témoins de l'impossible, militants du monde ouvrier à l'université*, éd de l'Atelier, 1989, 264 p., spécialement p.133 et s. ; du même auteur, « L'Université et l'éducation ouvrière », *Droit social* n° 4, avril 1962, p. 220-229.
Françoise Fortunet (2005), « Marcel DAVID entre syndicalisme et université », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 19 janvier 2006

L'activité a été dense et le calendrier bien rempli pour l'Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST) en 2024. Avec un à deux stages par semaine en moyenne, soit 45 sessions tenues en 2024 pour un volume global de 1778 journées stagiaires, le niveau d'activité en 2024 a été globalement comparable à celui de l'année précédente. Et la répartition entre les formations économiques, sociales, environnementales et syndicales (F.E.S.E.S) et les formations à destination des conseillers prud'homaux (CPH) a été également à peu de choses près identique. Il en a été de même pour la ventilation par disciplines des sessions de formations F.E.S.E.S, sachant que les enseignants-chercheurs de l'ISST mettent un point d'honneur à défendre l'interdisciplinarité dans les stages dont ils sont les maîtres d'œuvre. Les co-maîtres d'œuvre pour être plus exact, tant ils défendent également le principe de la co-construction des formations avec les organisations syndicales qui en sont les destinataires finaux.

Ces formations se partagent communément entre celles dont le thème est récurrent (négociation collective, discriminations, salaires et rémunération, etc.) et celles dont le thème est émergent ou au centre de débats au sein de la société civile. Parmi elles, la question de l'environnement et de la transition écologique a pris désormais une place centrale, en lien avec les préoccupations qui traversent la société toute entière. Il en va de même pour la dimension territoriale, en résonance avec l'actualité, qu'il s'agisse de la présence des services publics, de l'accès à l'emploi, des inégalités territoriales, etc. Le rapport d'activité qui suit présente ainsi plusieurs exemples de stages dit « innovants » ou de « formation recherche », pour mieux signifier leur finalité qui est de faire ressortir les enjeux et les questionnements plus que de produire des réponses définitives sur les thèmes abordés.

Si l'activité de formation a été dynamique à l'ISST en 2024, il en a été de même pour celle concernant la recherche. Elle s'est traduite par l'organisation de nombreuses journées d'étude, en lien avec des institutions partenaires (IRES, IDHES), dont on découvrira la teneur dans le présent rapport. Leur particularité, en lien avec les missions et le public de l'ISST, est d'associer systématiquement l'acteur syndical à l'organisation de ces journées, afin de faire dialoguer chercheurs, praticiens et syndicalistes autour des transformations en cours dans le domaine du travail et de l'emploi. Il en a été par exemple ainsi lors de la journée autour de l'ouvrage collectif *Que sait-on du travail ?* coordonné par Bruno Palier, et qui a permis de nourrir la réflexion concernant la question du travail d'éléments empiriques et d'expériences concrètes. Ou à l'occasion du séminaire consacré à La formation syndicale entre technique et politique, organisé avec l'IDHES, avec comme discutants des textes présentés par les chercheurs, des syndicalistes engagés dans l'activité de formation syndicale.

En 2024, la coopération entre l'ISST et la DRIEETS Ile de France s'est également poursuivie avec l'organisation de quatre Journées d'information et de sensibilisation destinées aux agents de l'inspection du travail. Les thèmes de ces journées correspondent à l'actualité de l'inspection, qui est nourrie par les campagnes de sensibilisation déployées par la Direction générale du Travail à destination de ses services déconcentrés. Ces thèmes peuvent être de nature socio-économique comme l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'espace du travail, ou juridique, comme celui de la prévention et de la réparation des accidents du travail

L'activité de l'ISST en quelques chiffres

L'Institut des sciences sociales du travail délivre principalement deux types de formation : celles qui s'inscrivent dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (F.E.S.E.S) ; et des formations juridiques à l'attention des conseillers prud'hommes (CPH) dans le cadre de conventions spécifiques signées avec le Ministère du travail. Depuis plusieurs années se sont également ajoutées des sessions de formation en sciences de l'éducation, centrées sur la formation des animateurs et des animatrices syndicaux.

En 2024, l'activité de l'ISST a été la suivante :

- 45 sessions de formation dans le cadre des congés de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (F.E.S.E.S.)[4] et de formation prud'homale[5] auxquelles ont participé 687 stagiaires, dont 396 pour la seule F.E.S.E.S (répartis sur 28 sessions d'une durée de deux à cinq jours) et 291 pour la formation prud'homale (répartis sur 17 sessions).
- Se sont ajoutées 8 Journées de Droit Social (JDS) qui ont accueilli, par séance, entre 60 et 70 conseillers prud'hommes des quatre organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel (CFDT, CGT, CGT-FO, CFE-CGC) soit 443 journées stagiaires.

L'ACTIVITÉ DE L'ISST EN 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

En 2024, 45 sessions de formation[6] ont été organisées par l'ISST :
- 28 sessions de formation[7] réalisées dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (FESES),
- 17 sessions[8] dans le cadre de la formation prud'homale ;
- 8 Journées de droit social réparties sur l'année.

[4] Article L. 2145-5 du Code du travail (modifié par la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) : « *Tout salarié qui souhaite participer à des stages ou sessions de formation économique, sociale et environnementale ou de formation syndicale organisés soit par des centres rattachés aux organisations syndicales mentionnées au 3° de l'article L. 2135-12, soit par des instituts spécialisés, a droit, sur sa demande, à un ou plusieurs congés*. »
[5] Cod. Trav. L1442-1.
[6] 36 en 2022 et 47 en 2023
[7] 24 en 2022 et 27 en 2023
[8] 12 en 2022 et 18 en 2023

Ventilation par discipline des sessions de formation FESES (2024)

DISCIPLINE (S)	Nombre de sessions	Nombre de journées stagiaires	sur l'ensemble des sessions de formation (journées stagiaires)
Droit	5	290,5	16%
Sciences de l'éducation	7	432,5	24%
Sociologie et économie	2	110	6%
Sociologie et droit	8	561	32%
Économie et droit	5	319	18%
Économie	1	65	4%
Total	**28**	**1778**	**100%**

Ventilation par discipline des sessions de formation prud'homales (2024)

DISCIPLINE (S)	Nombre de sessions	Nombre de journées stagiaires	sur l'ensemble des sessions de formation (journées stagiaires)
Droit	16	956	94%
Sociologie et droit	1	65	6%
Total	**17**	**1021**	**100%**

Statistiques FESES 2022-2023-2024

Année	Nombre de sessions	Nombre de journées stagiaires	Nombre de stagiaires	Hommes	Femmes
2022	24	1384,5	315	176	139
2023	27	1605	384	221	163
2024	28	1778	396	243	153

I. LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTIVITÉ DE L'ISST

Composante interne de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, l'ISST est habilité par arrêté ministériel[9] à assurer la formation économique, sociale, environnementale et syndicale des salarié.e.s membres d'organisations syndicales ainsi que des conseillers prud'hommes (*cf*. art. L.2145-1 à 13 et R. 2145-1 à 8 du Code du travail pour la F.E.S.E.S. et art. L. 1442-1 ; D. 1442-1 et D. 1442-2 pour la formation prud'homale).
La Direction générale du Travail du Ministère du travail a reconduit en 2021, avec l'ISST, la convention triennale concernant la formation économique, sociale et syndicale 2021-2023. La convention triennale concernant la formation prud'homale a été reconduite en 2023 et porte sur la période 2023-2025.

Créé en 1951 sous la double égide de l'Université de Paris et du Ministère du travail, l'Institut est aujourd'hui un lieu privilégié où s'établissent les liens entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Comme les neuf autres instituts du travail en France rattachés à des universités, il délivre un enseignement de niveau universitaire.
L'approche pluridisciplinaire est au cœur du fonctionnement et de la philosophie de l'ISST dont le centre de recherches en sciences sociales – aujourd'hui intégré à l'IDHE.S[10] (Paris 1 - CNRS) - a accueilli les premières études de recherche sur le travail de Michel Crozier ou encore d'Alain Touraine, engagés à l'instigation de Georges Friedmann.

1) Un institut du travail au sein du réseau des instituts

Il existe en France 10 instituts du travail rattachés à des universités.

- **Deux sont des instituts « nationaux »** (ISST de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Institut du travail de l'Université de Strasbourg). Ils forment des stagiaires en provenance de l'ensemble des régions. Les représentants confédéraux des organisations syndicales siègent dans leur CA.

  https://isst.pantheonsorbonne.fr/
  https://idt.unistra.fr/

[9] Arrêté du 25 janvier 2021 fixant la liste des centres, instituts et organismes spécialisés agréés dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés de formation économique, sociale et syndicale et Arrêté du 30 mars 2018 fixant la liste des organismes et établissements publics d'enseignement supérieur agréés au titre de l'article R. 1442-2 du code du travail pour assurer la formation des conseillers prud'hommes.
[10] Institutions et dynamiques historiques de l'Économie et de la Société.

- **Huit sont des *instituts « régionaux »***

  - L'ISSTO[11] de l'Université de Rennes-II
    https://www.univ-rennes2.fr/structure/issto

  - L'Institut du travail de l'université de Bordeaux
    https://institutdutravail.u-bordeaux.fr/

  - L'Institut régional du travail de l'Université de Lorraine
    http://irt.univ-lorraine.fr/fr

  - L'Institut régional du travail d'Occitanie de l'Université de Toulouse - Jean Jaurès
    http://irt.univ-tlse2.fr/

  - L'Institut régional du travail d'Aix-Marseille Université (AMU)
    http://irt.univ-amu.fr/

  - L'Institut d'Études Sociales de Grenoble, département de la Faculté d'Économie de Grenoble au sein de l'Université Grenoble Alpes
    https://economie.univ-grenoble-alpes.fr/la-faculte/organisation/les-departements/ies/formations-ies-1081602.kjsp

  - L'Institut de Formation Syndicale de l'Université Lumière Lyon 2
    http://ifs.univ-lyon2.fr/

  - L'Institut du travail de l'université Jean Monnet - Saint-Étienne
    https://www.univ-st-etienne.fr/fr/institut-du-travail.html

Tous ces instituts sont des composantes internes à des Universités, à l'exception de l'IES de Grenoble qui est un département de la Faculté d'Économie de Grenoble au sein de l'Université Grenoble Alpes.

La coordination de leurs activités s'effectue, depuis début 2009, par l'intermédiaire d'une Conférence des directeurs et d'un bureau constitué de trois représentant.e.s. La Conférence des directeurs est également chargée de représenter les Instituts du travail auprès des organisations syndicales et des organismes de tutelle (Ministère du Travail et ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Le bureau est actuellement composé de : Jean-Michel Denis, Professeur de sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur de l'ISST, Farida Khodri, Maitre de Conférences en droit privé à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et directrice de l'Institut du Travail de Saint-Etienne et de Cécile Nicod, Maitre de Conférences en droit privé à l'Université de Lyon 2 et directrice de l'Institut de formation syndicale de Lyon.

[11] L'Institut des Sciences sociales du Travail de l'Ouest.

Au-delà de la formation syndicale *stricto sensu*, la dimension universitaire des Instituts du travail apparaît pleinement à travers les nombreuses activités de recherche menées par les enseignant.e.s-chercheur.e.s, l'organisation de colloques et de journées d'études et leur forte implication dans la formation initiale des étudiant.e.s.

Plusieurs rencontres de la conférence des instituts du travail se sont tenues au cours de l'année 2024 , dont la principale, le 4 et 5 juillet 2024, à Bordeaux.
Selon la formule en usage, chaque rencontre annuelle est précédée ou suivi d'une manifestation scientifique, en 2024, elle a été adossée à un colloque le 4 juillet organisée par Alexandre Charbonneau à l'Université de Bordeaux autour du thème « 30 ans après le traité de Maastricht : La contribution des juges et des partenaires sociaux à la construction de l'Europe sociale ».

2) Une double mission : l'enseignement et la recherche

La Formation économique, sociale, environnementale et syndicale (F.E.S.E.S)

L'institut assure, conformément à ses missions définies à la fois par le Code du travail et le Code de l'éducation, la formation des militant.e.s syndicaux/ales dans le cadre du congé de formation économique sociale, environnementale et syndicale (F.E.S.ES).

Il a fait l'objet d'un agrément triennal délivré par le ministère du Travail. Le dernier a été publié au Journal Officiel du 29 décembre 2023. L'obtention de cet agrément conditionne l'établissement d'une convention entre le ministère du Travail et l'institut, d'une durée de trois ans également.

Les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel bénéficient ainsi, pour leurs militant.e.s, d'un droit de tirage sur des sessions de formation financées, dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère du Travail.

La formation des conseiller-e-s prud'hommes salarié-e-s

La formation des conseiller-e-s prud'hommes salariés est expressément prévue par le Code du travail (cf art. L. 1442-1 et 2 et D. 1442-1 cod. trav.). L'ISST reçoit, pour ce faire, un agrément.

La recherche à l'ISST

Même si l'enseignement demeure aujourd'hui la principale mission de l'Institut, le Code de l'éducation a prévu qu'il intervenait plus largement dans le champ de la recherche en sciences sociales (*cf*. art. D. 713-12 du Code de l'éducation).

L'inscription de la recherche à l'ISST s'effectue de deux manières : par la participation collective des enseignants-chercheurs de l'ISST à des conventions d'étude et de recherche réalisées par l'ISST en tant que structure porteuse, et à l'organisation de manifestations de valorisation sous différentes

formes d'une part ; par le rattachement individuel de chaque enseignant-chercheur de l'ISST à une unité de recherche d'autre part. Dans les deux cas, une même logique prévaut : celle de traduire des recherches en activité de formation ou de prolonger les sessions de formation par la recherche. A titre d'exemple, les recherches menées par Arnaud Casado sur le droit à vocation environnemental, celles de Laetitia Driguez sur le droit social international ou européen ou bien encore celles de Philippe Légé sur l'économie du travail nourrissent les stages qu'ils organisent sur ces thèmes pour les organisations syndicales. Il en va de même lorsque l'ISST organise une rencontre le 12 juin 2024 en partenariat avec l'IRES autour de l'ouvrage coordonné par Bruno Palier *Que sait-on du travail ?* Le produit de cette manifestation scientifique permet autant d'alimenter le choix des thématiques des stages proposées aux organisations syndicales que leur contenu.

L'ISST : une structure de recherche ?

Sans être une unité de recherche, au sens d'un laboratoire de recherche, l'ISST est une structure qui peut porter et mener des études et des travaux en son nom. Entre ainsi dans ce cas de figure, l'étude commandée par la DRIEETS-IDF dans le cadre de son 4ème Plan Régional de Santé au Travail (PRST4), consacrée aux réponses apportées par les acteurs du dialogue social dans les PME et les TPE aux évènements de crise (sanitaire, environnementale, économique, etc.) auxquels ils peuvent être confrontées. Initiée en 2023 et conclue en 2024, cette étude a été menée par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs de l'ISST, composée d'Arnaud Casado juriste, Jean-Michel Denis sociologue, Philippe Légé économiste et Mathilde Henky sociologue (postdoctorante). Le rapport et la synthèse de cette étude sont disponibles sur le site : https://idf.drieets.gouv.fr/Les-pratiques-de-dialogue-social-durant-la-Covid-19.

L'ISST organise également en son nom propre plusieurs manifestations scientifiques par an, sous forme de :

- Journée d'études, qui reprend généralement une thématique traitée dans un stage-recherche
- Journée d'actualités juridique, économique et sociale, dont le thème est défini par les organisations syndicales
- Rencontres IRES/ISST

L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) a été créé en 1982 par l'ensemble des organisations syndicales représentatives françaises avec le concours du gouvernement, sur la base du constat, dressé dès les années 1970 par plusieurs rapports publics, du monopole administratif dans le domaine de l'expertise économique et sociale. Le rapport de René Lenoir et de Baudouin Prot commandé par Valéry Giscard d'Estaing en 1979 a joué un rôle de déclencheur dans la recherche de la démocratisation de l'analyse économique et sociale en France. Ce rapport préconisait la création en France de plusieurs instituts de conjoncture économique indépendants du gouvernement à l'exemple de ceux existant à l'étranger, notamment en Allemagne.

L'Ires répond aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale en menant deux types de travaux :

- des recherches et des analyses développées par son équipe pluridisciplinaire de chercheurs ;

- des travaux de recherche propres à chaque organisation syndicale, regroupés au sein de l'agence d'objectifs.

L'Ires publie, par ailleurs, deux revues, dont les numéros sont accessibles en ligne :

La Revue de l'IRES est une revue pluridisciplinaire crée en 1989. Elle est destinée à nourrir la connaissance dans les domaines intéressant l'ensemble des organisations syndicales : marché du travail et politiques d'emploi, politique économique, revenus et protection sociale, conditions de travail et activité de travail, formes de rémunération et de gestion des salariés, relations professionnelles, mutations du travail.

S'adressant aux chercheurs, praticiens et experts venant de différentes disciplines (droit, économie, gestion, histoire, sociologie, sciences politiques), la Revue de l'IRES porte une attention particulière aux articles novateurs issus d'enquêtes empiriques ou mobilisant une méthodologie originale, ainsi qu'aux éclairages comparatifs internationaux.

La Chronique internationale de l'Ires est une publication trimestrielle fondée en 1989. Elle s'adresse aux syndicalistes et aux chercheurs, et plus largement aux lecteurs qui s'intéressent à l'actualité économique, sociale et aux relations professionnelles sur le plan international.

Elle a pour mission de fournir aux lecteurs des clés de lecture pour comprendre l'actualité sociale, économique et politique à l'étranger, y compris au niveau de l'Union européen et au niveau international (BIT, etc.). Cette volonté de regarder ailleurs pour tirer parti des expériences étrangères correspond aussi au souci de favoriser un regard décentré sur les réalités et pratiques nationales.

Les manifestations scientifiques réalisées en 2024

Les rencontres IRES/ISST (12 juin2024)

Les 6èmes rencontres IRES/ISST ont été consacrées à la discussion de l'ouvrage *Que sait-on du travail ?*. Fidèles à l'esprit des journées organisées en commun depuis plusieurs années, ces rencontres ont réuni plusieurs auteurs et autrices qui ont présenté leurs contributions portant sur le sens du travail, les conditions et l'organisation du travail ainsi que sur les enjeux de la négociation collective, pour ensuite ouvrir le débat en y associant des responsables syndicaux et praticiens. Faire

dialoguer différents acteurs a ainsi permis de nourrir la réflexion d'éléments empiriques et d'expériences concrètes.

À l'occasion du projet de réforme des retraites de 2023, la question du travail est devenue centrale dans le débat public. Auparavant négligée par les pouvoirs publics comme par les médias, cette question a fait l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales qui éclairent de multiples dimensions du travail : qualité de vie au travail, organisation et conditions de travail, soutenabilité et pénibilité du travail, sens du travail, modes de management, démocratie au travail, normes de genre, inégalités (selon les statuts, les qualifications), discriminations (liées au sexe, l'âge, etc.), les professions « essentielles », etc. Autant de thèmes analysés dans l'ouvrage *Que sait-on du travail ?*, coordonné par Bruno Palier (CEE, Sciences Po) et paru aux Presses de Sciences Po, qui rassemble 37 contributions de 60 chercheurs et chercheuses dans une perspective pluridisciplinaire (économie, gestion, sociologie, science politique, etc.). *(Programme annexe 1)*

Les rattachements des enseignants-chercheurs de l'ISST à des laboratoires de recherche

Les enseignants de l'ISST sont tous rattachés à différents laboratoires de recherche accueillis par l'Université Paris 1 tels que Sorbonne Droit social (DDS) de L'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS – équipe d'accueil CNRS), à l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIES - EA 4536).

Par ailleurs, l'ISST héberge une *équipe de chercheur.e.s*[12] *rattaché.e.s à l'IDHE.S* (http://www.idhe.cnrs.fr/) (UMR CNRS 8533) depuis janvier 2011, date à laquelle le Laboratoire Georges Friedmann a intégré ce laboratoire.

- Sur l'ensemble de ses sites, l'IDHE.S compte aujourd'hui environ 70 membres permanent.e.s et 100 doctorant.e.s.

- L'IDHE.S se structure autour de quatre domaines de recherche et de deux dynamiques transversales :

Trois domaines de recherche :

- Travail. professions, frontières, politique
- Savoirs. formation, circulations, légitimations
- Capitaux. Monnaies, systèmes financiers, marchés
- Patrimoines. Appropriations, transmissions, valorisations

Deux dynamiques transversales :

- Valeur et inégalités.
- Crises et régulations.

[12] Marie Buscatto, Professeure en Sociologie - Paris 1 ; Antonella Corsani, Enseignant-Chercheur, Maître de conférences HC en Économie, HDR en sociologie, Directrice adjointe de l'IDHE.S ; Jean-Michel Denis, Professeur en sociologie ; Philippe Légé, Professeure en Sociologie ; Marc Loriol, Directeur de recherche au CNRS en Sociologie ; Anne Muller, Maître de conférences en Sciences de l'éducation, tous membres permanents, auxquels s'ajoutent leurs doctorant.e.s.

Les chercheur.e.s rattaché.e.s à l'IDHE.S présent.e.s à l'ISST conduisent leurs recherches autour des thématiques des métiers, du travail et des relations de travail (notamment à partir des questions du genre au travail, des statuts dans l'emploi, des métiers créatifs et artistiques, de la santé au travail, des mutations des relations sociales de travail, du temps de travail et des formes de la rémunération, de la formation et de la qualification, *etc*.). Ils et elles participent régulièrement aux formations de l'ISST.

II. LES SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA F.E.S.E.S. ET DE LA FORMATION PRUD'HOMALE

L'Institut des sciences sociales du travail organise des sessions de formation délivrées dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (F.E.S.E.S) ainsi que dans le cadre du congé de formation prud'homale. Pour ces deux ensembles de formation, l'institut reçoit une dotation spécifique du ministère du Travail. En volume, les formations FESES constituent l'essentiel de son activité. Elles s'adressent aujourd'hui à la CGT, la CGT-FO et la CFDT. Les formations prud'homales quant à elle s'adressent, en plus des trois organisations pré-citées, à la CFE-CGC, l'US-Solidaires et l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), sous la forme de Journées de droit social ou de sessions de formations plus classiques (pour les deux dernières organisations syndicales). En outre, certaines de ces organisations financent directement des sessions de formation supplémentaire pour leurs conseillers prudhomaux (CGT-Prudis, AFIP-FO, CFE-CGC)

LA CONSTRUCTION D'UNE SESSION DE FORMATION

- Les thèmes de formation sont proposés, pour l'année civile, par les organisations syndicales.
- Les enseignants-chercheurs se positionnent sur une session en fonction de leurs domaines de spécialité et de leurs centres d'intérêt.
- Ils et elles rencontrent les responsables syndicaux afin de se mettre d'accord sur un programme de formation.
- Une proposition de « grille » de stage est ensuite élaborée par les enseignants-chercheurs. Elle intègre la participation de spécialistes, universitaires, chercheurs ou praticiens.

En 2024, 45 sessions de formation ont été organisées par l'ISST :
- 28 sessions de formation réalisées dans le cadre du congé de formation économique, sociale, syndicale et environnementale (CFESES),
- 17 sessions dans le cadre de la formation prud'homale ;
- 8 Journées de droit social réparties sur l'année.

1. La diversité des thèmes traités dans les sessions de formation

Les sessions durent en général cinq jours, à l'exception des journées de droit social et des formations de formateurs (de trois à cinq jours). Elles associent approches théoriques et réflexions pratiques. Des spécialistes et professionnel-le-s des sujets enseignés (magistrat.e.s professionnel.le.s,

avocat.e.s, représentant.e.s d'institutions – Défenseur.e des droits, CNIL...) sont régulièrement invité.e.s à participer à ces formations universitaires.

Les questions d'actualité, en particulier juridiques, occupent une place importante dans les demandes de formations (actualités juridiques, temps de travail, formation professionnelle, rémunération). Les thématiques abordées dans le cadre de la formation prud'homale couvrent les questions de licenciement, de préjudice en droit du travail, de procédures prud'homales, de rédaction de jugement, etc.

Certaines formations intitulées « formations-recherche » sont axées sur un thème nouveau ou encore en débat. La session de formation doit alors permettre de faire émerger une ou des problématiques et de construire une réflexion. On peut, à titre d'exemple, citer les sessions de formation suivantes :

- *Les accords collectifs relatifs aux décisions affectant l'emploi (CGT-DLAJ-du 18 au 22 mars 2024) - annexe 2*
- *Administrateurs représentant les salariés* (FO- du 4 au 8 novembre 2024) - *annexe 3*
- *Habiter le territoire : syndicats et politiques publiques face aux inégalités territoriales* (CGT- du 2 au 6 décembre 2024) – *annexe 4*
- *L'action syndicale et la transition écologique (FO-du 30 septembre au 4 octobre 2024) - annexe 5*
- *Transition écologique et développement durable (CFDT- du 22 au 26 janvier et du 4 au 8 mars 2024)-annexe 6 et 7*
- *Innover en formation (CGT- du 21 au 24 mai 2024)-annexe 8*

Stage CFDT « Transition écologique et Développement durable », niveau 3

Cette session de formation s'est adressée aux syndicalistes chargés des thèmes « Transition écologique » et/ou « Développement durable/RSE » des fédérations, URI et Unions.

Les objectifs poursuivis étaient multiples : renforcement des connaissances sur les notions et concepts liés au développement durable et à la transition écologique juste, identification des leviers des partenaires sociaux en droit du travail et en droit commercial, construction d'une stratégie « transition écologique » dans sa structure (FD, URI, Union), etc.

Pour ce faire, la formation a abordé plusieurs thèmes :

- L'effondrement de la biodiversité et ses conséquences pour le monde du travail ;

- Les chaînes de valeur internationales ;

- Les directives CSRD et CS3D ;

- Les liens entre transition démocratique et transition écologique ;

- L'action collective à l'heure de cette transition.

Outre ces présentations théoriques, les stagiaires ont été amenés à travailler sur la modification d'une chaine de production en raison d'impératifs écologiques et sur les vecteurs de communication environnementale.

À l'issue de cette formation de niveau 3, les stagiaires ont acquis une compréhension plus précise des conséquences de la transition écologique sur le monde du travail. Ils ont également approfondi leur rôle, l'étendue et les limites de leurs droits en qualité de délégué syndical ou de membre du CSE. En outre, ils ont également été invités à réfléchir sur la meilleure façon de communiquer sur cette thématique vis-à-vis des salariés et de leurs militants.

Une partie de la formation a été axée sur la mise en œuvre pratique des connaissances théoriques dispensées durant celle-ci. Aussi, à l'issue de la formation, les stagiaires étaient en mesure de mettre en œuvre dans leurs entreprises les techniques et stratégies de transition élaborée lors de la semaine.

Méthodes pédagogiques :

La formation a fait la part belle à des interventions d'universitaires et d'experts. Ces séances ont été organisées de sorte à favoriser l'interaction avec les stagiaires afin de faire vivre l'interconnaissance et l'échange d'expériences entre les participants.

Des séances de travail de groupe organisées et animées par ces mêmes enseignants universitaires ont eu pour objectif de permettre aux apprenants de mettre en pratique les connaissances théoriques exposées.

Des interventions de spécialistes ou professionnels ont été organisées afin de décliner les connaissances théoriques sur des exercices pratiques à visée professionnelle (ex : restructuration d'une chaine de production en raison de la transition écologique).

Des séquences quotidiennes d'appropriation des connaissances en autonomie. Les stagiaires ont été organisés en groupes. Ces groupes se sont réunis tous les après-midis de 17 h 00 à 17 h 30 pour un échange autour de la question : qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ? Ces séances ont donné lieu à une restitution collective corrigée par les enseignants-chercheurs en charge du stage.

Stage FO Environnement et syndicats : L'action syndicale dans la transition écologique

Cette formation s'est adressée aux adhérents FO élus au sein des CSE et aux Délégués syndicaux.

L'objectif était d'offrir des outils pour penser l'action syndicale pour l'emploi et le travail face aux enjeux de la crise environnementale et de la transition écologique.

Les séances :

Du rapport Meadows aux rapports du GIEC. Antonella Corsani a proposé une courte mise en perspective historique de la question environnementale. Elle a d'abord traité du rapport Meadows, le premier rapport d'expertise commandé par le Club de Rome au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et publié en 1972 sous le titre *The Limits of Growth* traduit en français avec le titre *Halte à la croissance!* En suivant les indications présentes dans ce rapport, elle a approfondi la notion de développement durable et a conclu cette première séance en présentant le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Le réchauffement climatique. L'intervention de Sophie Szopa, chimiste de l'atmosphère a porté sur les modalités d'observation de la pollution atmosphérique et sur l'explication scientifique du phénomène de réchauffement climatique.

Crise, transition et justice environnementale. A partir d'un approfondissement de la notion de crise environnementale Antonella Corsani a abordé les questions de la transition écologique et énergétique puis celles de la justice environnementale et climatique. Elle a été alors amenée à traiter de la dette écologique et des inégalités face à la crise environnementale.

Métiers, emplois et formations de la transition. Comment se construisent et se diffusent les métiers, les emplois et les formations impliqués dans la transition écologique ? Philippe Légé a présenté une étude financée par l'ADEME adoptant une démarche comparative entre deux territoires, l'un en zone rurale (ex région Picardie), l'autre en zone urbaine (Seine-St-Denis), proposant un travail empirique et théorique pour identifier et analyser les logiques et les pratiques organisationnelles, économiques, partenariales et territoriales, qui freinent ou facilitent l'émergence et la diffusion d'activité favorables à la transition écologique.

Perspectives de l'emploi. Décarboner rapidement et drastiquement l'économie française est un impératif pour assurer la survie de notre économie et de nos sociétés face au double enjeu du siècle : limiter les risques du changement climatique et faire face aux crises d'approvisionnement en énergie et matière, qui s'intensifient déjà. La réussite de cette transformation bas carbone, tout comme son acceptabilité sociale, reposeront d'autant plus sur l'appui et l'accompagnement d'une autre ressource essentielle : les emplois et les compétences qui feront les entreprises de demain. Comment construire cette nouvelle économie et accompagner la transition des personnes ? La séance a porté sur les propositions du *Plan de transformation de l'économie française* du Shift Project, paru en 2022.

Analyse de cas. L'action FO dans les centrales de charbon. Jean-Pierre Damm est intervenu pour exposer le cas des luttes syndicales environnementales dans les centrales de charbon. Il a partagé avec les stagiaires son expérience de ces luttes en tant que militant syndical au sein de Force Ouvrière.

Les missions environnementales du CSE était l'occasion de revenir sur les apports de la loi Climat et résiliences qui a consacré expressément des prérogatives environnementales pour la représentation élue du personnel. Néanmoins, il serait illusoire de croire que les missions environnementales du CSE se limitent aux apports de la loi Climat et résilience. Dès lors, les problématiques relatives aux activités sociales et culturelles ont également été évoquées.

Les questions environnementales et la négociation collective. Cette session a permis de se poser la question du rôle de la représentation élue du personnel quant à la transformation environnementale des normes collectives applicables dans l'entreprise. La question de l'environnementalisation de la négociation collective a été illustrée avec des pistes pratiques pour une action rapide dans l'entreprise.

Méthodes pédagogiques :

- La formation a mobilisé différents savoirs : académiques (sociologie, droit, économie...) et syndicaux.

- Des interventions d'enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances ont été organisées de sorte à favoriser l'interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances ont visé : 1/ l'interconnaissance et l'échange d'expériences entre stagiaires ; 2/ l'appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique.

- Les stagiaires ont été organisés en groupes. Les groupes se sont réunis tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu'ai-je appris aujourd'hui ? Quelle pertinence pour l'action syndicale ? Après un temps de discussion les membres de chaque groupe ont rédigé une synthèse. Les restitutions des synthèses ont eu lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a eu la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution a été faite avec un support du type « Powerpoint » en trois diapositives.
Première diapositive : les stagiaires ont listé ce qu'ils ont appris (trois choses maximum retenues comme les plus importantes).
Deuxième diapositive : ils/elles ont indiqué parmi les choses apprises celle qui a été considérée comme la plus importante au sein de leur groupe. Puis, ils/elles ont présenté un plan d'exposé sur le sujet.
Troisième diapositive : le groupe a indiqué en quoi cette nouvelle connaissance interpelle l'action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action.

La restitution a eu lieu le vendredi matin. L'objectif était aussi de parvenir à la rédaction d'un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires. Chaque groupe a disposé de 5 minutes pour l'exposé. Le moment de la restitution des synthèses est un moment d'échange et de débat. La restitution des acquis de la formation a ainsi constitué le premier moment du débat syndical qui a clôturé la session de formation.

Stage CGT DLAJ « Les accords collectifs relatifs aux décisions affectant l'emploi»

Cette formation s'est adressée aux référents DLAJ au niveau départemental et fédéral.

Les objectifs étaient 1/ de parvenir à une bonne connaissance des divers mécanismes de ruptures collectives du contrat de travail et des accords collectifs qui ont, de façon plus générale, une incidence sur l'emploi et 2/ de comprendre les enjeux de chaque type de rupture et leurs incidences pratiques.

Pour atteindre ces objectifs, les thématiques suivantes ont été abordées dans une approche principalement juridique :

La distinction entre le plan de sauvegarde de l'emploi et d'autres types de ruptures collectives de travail (plan de départ volontaire, rupture conventionnelle collective, etc…) ;
La question des accords de performance collective ;
Une intervention syndicale sur la négociation collective et la façon de la mener.

Méthodes pédagogiques :

- Des cours de droit assurés par des enseignants-chercheurs de l'Université. Ces séances sont organisées de façon à favoriser l'interaction avec les stagiaires.

- Des interventions plus pratiques, assurées par des professionnels (ministère du travail, syndicat) qui participent à la négociation ou au contrôle des accords collectifs étudiés au cours de la semaine.

- Une séance de travail de groupe organisée et animée par des enseignants universitaires. Elle vise: 1/ l'interconnaissance et l'échange d'expériences entre stagiaires ; 2/ l'appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique.

- Les stagiaires sont organisés en groupes afin de réaliser une synthèse syndicale des bénéfices et des dangers de chaque type d'accord.

La mise en commun de ces synthèses a permis d'aboutir à la confection d'un tableau synoptique sur le sujet.

Stage FO Administrateurs représentant les salariés

Ce stage s'est adressé aux administrateurs et aux administratrices représentant les salariés, syndiqués à FO.

Le stage visait à former les administratrices et administrateurs salariés représeantant les salariés afin qu'elles et ils acquièrent (ou renforcent) les compétences spécifiques exigées pour l'exercice de leurs fonctions au sein des conseils d'administration des entreprises.

À l'issue de cette formation, les stagiaires étaient censés :

- connaître les principes de gouvernance des entreprises et en particulier le rôle et le fonctionnement du conseil d'administration ;

- connaître le rôle, les droits et responsabilités des administrateurs représentant les salariés au sein du conseil d'administration, et en particulier avoir réfléchi à la portée du devoir de discrétion qui pèse sur eux

- avoir réfléchi aux liens entre l'administrateur salarié et l'organisation syndicale ;

- comprendre la logique des groupes d'entreprises et identifier les intérêts et objectifs des différentes parties prenantes ;

- savoir analyser les informations économiques et financières. Plus précisément, l'objectif du stage était de fournir aux stagiaires des outils de lecture des documents financiers, notamment le compte

de résultat, le bilan, et le tableau des flux, afin d'apprécier l'état de santé financière et de comprendre les stratégies de l'entreprise ;

- connaître le cadre juridique du devoir de vigilance des entreprises et avoir envisagé le rôle que pourraient jouer les administrateurs représentant les salariés dans l'élaboration du plan et le suivi de sa mise en œuvre.

Cinq grands thèmes ont été abordés :

1/ Les modes de gouvernance des entreprises.

2/ Le rôle, les droits et les devoirs des administrateurs salariés.

3/ Les parties prenantes

4/ L'état de santé financière et les stratégies des entreprises.

5/ Le cadre juridique du devoir de vigilance des entreprises.

Méthodes pédagogiques :

- Des interventions d'enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances ont été organisées de sorte à favoriser l'interaction avec les stagiaires. [2]
- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances ont visé : 1/ l'interconnaissance et l'échange d'expériences entre stagiaires ; 2/ l'appropriation des connaissances théoriques par la mise en situation.

- Un temps de rencontre et de discussion avec un administrateur salarié de FO expérimenté.

- Des travaux pratiques en analyse financière

- Des séquences quotidiennes d'appropriation des connaissances en autonomie. Les stagiaires ont été organisés en groupes. Ces groupes se sont réuni tous les après-midis de 17 h 00 à 17 h 30 pour un échange autour de la question : qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?

Stage CGT Habiter le territoire : Syndicats et politiques publiques face aux inégalités territoriales

Cette session de formation syndicale CGT s'est adressée en particulier aux dirigeant-e-s et militant-e-s des organisations territoriales et professionnelles, de la confédération ainsi qu'aux mandaté-e-s dans des instances territoriales telles que les CESER, Commissions Paritaires, conseils de développement, organismes de l'habitat et du logement ... et aux représentants syndicaux dans les Commissions d'information et aide au logement des CSE.

La formation visait à solliciter une réflexion pour l'action syndicale au niveau des territoires, dans leurs diversités et au plus près des travailleurs et des populations, à partir d'un questionnement et d'apports de connaissances universitaires sur ce que veut dire habiter un territoire, ce que sont les inégalités territoriales, les rôles et les évolutions des politiques publiques.

Trois grands thèmes ont été abordées : Ce qu'habiter veut dire en intégrant les dimensions environnementales ; Les inégalités territoriales d'accès ; Les politiques publiques : accès aux services publics, aux soins, au logement, aux transports … et en lien avec les évolutions du travail. Ces trois grands thèmes ont été abordés et développés dans les séances qui se sont succédées pendant la session.

De la production de l'espace au droit à la ville. L'espace, pensé dans la perspective de Henri Lefebvre, n'est pas un cadre passif où se déroulent les événements humains, mais un produit social. Il est continûment produit et reproduit par les pratiques sociales, économiques et politiques. Lié à la production de l'espace il y a le droit à la ville. La manière dont l'espace est produit influence directement qui a accès à la ville et comment ceux qui y ont accès peuvent s'approprier – au sens d'apprivoiser- cet espace. Dans cette perspective, « habiter le territoire » implique de reconnaître le droit des habitants à une ville qui leur appartient, à travers la participation, l'égalité d'accès, et une réflexion critique sur la production de l'espace.

Les services publics. Durant cette session, l'intervenant s'est attaché d'abord à rappeler l'origine de la notion de service public et les principes sur lesquels elle repose en France et dans l'Union Européenne. Puis, ont été traités les multiples processus politiques et économiques qui ont conduit, tant au niveau national qu'international, à impulser une réorganisation et un redéploiement spatial des services publics au nom de leur rationalisation. Enfin, les nombreux problèmes que peut poser cette "adaptation" ont été discutés : détérioration des conditions de travail et de la qualité de certains services, difficulté d'accès, fragilisation de certains territoires, accroissement des inégalités.

Territoires oubliés et conflictualité en milieu rural. Quelle est la singularité des territoires ruraux en termes de classes sociales et de luttes collectives ? L'intervention visait à donner des éléments généraux sur la sociologie des campagnes françaises, tout en abordant les enjeux du syndicalisme en milieu rural à partir de cas concrets. Elle a mis l'accent sur les mutations de la conflictualité sociale et politique dans les territoires ruraux depuis les années 1970 avec notamment la désindustrialisation et la croissance de l'extrême-droite.

La ville hostile et les résistances urbaines. Le travail de recherche de l'intervenant, Joffrey Paillard, fait l'hypothèse que la ville, en voulant chasser l'« indésirable » produit dans le même temps de l'indésirabilité. Son analyse porte sur le design urbain comme possibilité d'une convivialité excluante et marginalisante. Il se sert du design urbain comme outil d'analyse critique de la ville pour proposer un questionnement sur l'accueil et l'hospitalité des un·es comme forme d'invisibilisation et d'exclusion des autres au sein de l'espace public. Toutefois, si le *pouvoir* semble assigner des places et des trajectoires aux plus démuni·es par le tri des comportements et la distribution des corps au sein de l'espace public, il est primordial de regarder aussi les « actes de résistance », perçus comme des ruses, des stratagèmes et des détournements des dispositifs spatiaux de pouvoir urbains. Joffrey Paillard conçoit ces « espaces » comme des situations et des occasions micropolitiques où peuvent se concrétiser des « manières de faire » autrement, des « espaces des possibles » pour des subjectivités marginalisées, subalternisées, précarisées, fragilisées, nomades, déterritorialisées. Cette réflexion le pousse à dire que de l'inhospitalité urbaine et de l'hostilité spatiale – induites par

un design urbain hostile – naissent des « marginalités créatives » qui permettent de repenser les rapports de force et de pouvoir et de recréer de nouveaux espaces d'accueil et accueillants, d'inclusion et inclusifs, d'hospitalité et hospitaliers. Pour cette séance. Joffrey Paillard a abordé ces questionnements par la lecture et l'analyse critique d'un article en mobilisant la technique dite de l'arpentage. Ce travail de lecture a permis de débuter une réflexion commune sur les conditions d'accueil au sein de l'espace public.

Inégalités territoriales d'accès aux soins **:** Le cours s'est intéressé aux inégalités territoriales d'offre de soins en France et aux moyens de les résorber. Les principaux déséquilibres existants ont été analysés, ainsi que leurs origines (les déterminants de l'installation des médecins), et les politiques déployées pour attirer et maintenir des soignants dans les zones sous-dotées. A partir d'exemples étrangers, ont été discutées aussi des pistes supplémentaires potentielles et notamment la formation médicale.

Mobilités, travail à distance, tiers-lieux et transition socio-écologique : Cet éclairage sur les inégalités de mobilité a été présenté d'un point de vue de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Après une stabilisation des définitions de base l'intervenante a restitué dans un premier temps les principaux problèmes de la mobilité pour différents groupes de populations pour amener à réfléchir les inégalités de modes de vie.

Dans un deuxième temps il a été question d'envisager les conséquences de ces inégalités, notamment les effets des inégalités de mobilités sur les inégalités socio-territoriales. Enfin, un dernier temps a été consacré à l'analyse des principales orientations de la puissance publique et leurs effets sur la réduction de ces inégalités.

Stage CGT Innover en formation

Ce stage a été organisé pour un public précis pour permettre une acquisition et/ou un développement de capacités opératoires créatives. Il s'est adressé à toutes les personnes en charge de la formation syndicale et aux animateur.rice.s de formation qui ont à concevoir et enrichir des actions de formations dans l'offre institutionnelle.
Pré-requis : Ce stage nécessitait d'avoir participé auparavant aux stages ISST/CGT « Intervenir dans une action de formation » et « Animer une action de formation ».

Les objectifs :
A l'issue de cette action de formation, les participants sont capables de :
- Développer une attitude positive et ouverte envers la créativité
- Identifier les différentes étapes du processus de pensée créative.
- Pratiquer la flexibilité cognitive pour trouver des solutions originales
- Développer des compétences en pensée divergente et convergente.
- Explorer les stratégies pour stimuler la créativité individuelle. Cultiver la curiosité et l'ouverture d'esprit. Utiliser les techniques de visualisation et d'imagerie mentale pour favoriser la créativité.
- Pratiquer la collaboration créative et la co-création.
- Développer des stratégies pour intégrer la créativité dans ses pratiques de formateur, d'animateur
- Identifier l'intérêt de mobiliser le jeu en formation, et les étapes clés pour utiliser le jeu en

formation.

Le programme de formation :
• Approche théorique et enjeux de la créativité, de l'innovation en formation : entre recherches et réalité de terrain
• Processus de pensée créative
• Liens entre créativité-recherche -formation, créativité- curiosité
•L'engagement en formation, les conditions de l'environnement, d'un dispositif sollicitant la créativité des stagiaires,
• La boite à outil de la créativité, les facteurs et les freins à la créativité
• L'apprentissage de la créativité, la créativité au service de l'apprentissage
• Evaluation de la créativité aux niveaux du dispositif, de la production, de l'apprentissage
• Approche théorique, ingénierie pédagogique, et conception opératoire de jeu en formation d'adulte
• Ludo-pédagogie, illustration de la conception à l'opérationnalité, la mise en œuvre et l'évaluation d'un jeu en formation
• Les règles de bonnes pratiques
• La posture du formateur, intervenant et animateur

La formation s'est déroulée sur quatre jours

Méthodes pédagogiques :
Interventions magistrales et méthodes actives

Evaluation :
Évaluation des acquisitions au fil du stage Questionnaire de satisfaction de fin de stage

Les questions d'actualité, en particulier juridiques, occupent une place importante dans les demandes de formations (actualités juridiques, temps de travail, formation professionnelle, rémunération)

2. *L'approche pluridisciplinaire*

Les formations délivrées à l'ISST s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire. Si la question du travail est centrale et si le droit occupe une place importante, les approches mobilisées au sein d'une session peuvent être juridiques, économiques, sociologiques, historiques, politistes, philosophiques.
Le projet pédagogique porté par les enseignant.e.s-chercheur.e.s vise à croiser les approches et à articuler les disciplines afin de nourrir la réflexion des syndicalistes et leur capacité à s'orienter dans un univers toujours plus complexe.
L'articulation entre les disciplines représentées à l'ISST peut structurer l'organisation de la formation.

3. *Les sessions de formation des formateurs/trices*

Ces sessions s'adressent d'une part à des formateurs.trices débutant.e.s (ingénierie pédagogique

et ingénierie de formation) ou expérimenté.e.s (perfectionnement pédagogique). En voici la liste pour 2024 :

- Du 8 au 12 janvier 2024, FO, Méthodes pédagogiques actives
- Du 15 au 17 janvier 2024, CGT, Intervenir dans une action de formation
- Du 5 au 9 février 2024, CGT, Analyse des pratiques pédagogiques
- Du 20 au 24 mai, CGT, Innover en formation
- Du 9 au 12 septembre 2024, CGT, Elaborer une action de formation
- Du 30 septembre au 2 octobre 2024, CGT, Animer une action de formation
- Du 16 au 20 décembre 2024, FO, Formation des animateurs niveau 3, méthodes pédagogiques

Éléments principaux de la Fiche du stage « Formation des animateurs niveau 3 Méthodes pédagogiques»

PUBLIC : Le stage s'adresse à des animateurs de la CGT-FO (vingt personnes par stage)

FINALITE DU STAGE : se perfectionner dans l'animation d'un groupe en formation d'adultes selon les contextes et espaces de formation, en présentiel, hybride et à distance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Repérer les temporalités d'une journée de formation d'adulte, en présentiel et à distance organiser les séquençages de la journée, l'initier et la clore
- Mobiliser les concepts de métacognition : écoute, attention, mémorisation
- Présenter une intervention, identifier son impact communicatif/relationnel
- Créer la dynamique et la cohésion du groupe en formation
- Favoriser l'interactivité, maîtriser le langage verbal, non verbal, le rythme, le ton de la prise de parole
- Identifier les différentes postures de formateur en fonction des dispositifs en présentiel ou hybride, des méthodes et supports pédagogiques mobilisées
- Mobiliser une posture, un langage/une sémantique adaptée
- S'exprimer de façon adaptée au public en formation, prendre la parole avec confiance : communiquer à l'oral et à l'écrit de manière intelligible,
- Accrocher et captiver le public, assurer une présence, avoir conscience de sa corporéité, mobiliser le corps
- Maîtriser l'image de soi sa respiration, sa voix, son corps, le langage des gestes, sa posture, son apparence
- Gérer le temps, rythmer les phrases, le ton, les mots, expliciter, recentrer, reformuler

CONTENUS DE LA FORMATION : Les contenus de formation visent l'acquisition de savoirs et savoir-faire : dynamique de groupe, posture de formateur, communication verbale et non verbale, métacognition (écoute, attention, mémorisation, remémoration), (courbe de l'oubli, courbe de la créativité à l'innovation), ingénierie pédagogique

METHODES PEDAGOGIQUES : Alternance de table ronde, d'exposés, de travaux de groupes et de mises en situation Méthodes actives (jeu de rôle, théâtre forum, les six chapeaux ; arbre des transferts) Autoévaluation

4. Les Journées de Droit Social (JDS)

Depuis 2009, l'ISST forme au droit les conseillers prud'hommes des quatre organisations syndicales les plus représentatives au niveau national et interprofessionnel, FO, CGT, CFDT et CFE-CGC, dans le cadre d'une convention-cadre triennale signée avec le ministère du Travail.

L'ISST permet ainsi à quatre-vingts conseillers prud'hommes de suivre un cycle de huit journées, par an, soit vingt conseillers prud'hommes par organisation syndicale, sur la base d'un programme intitulé « Journées de Droit Social , mis en place par les enseignants-chercheurs en droit de l'ISST et les référents syndicaux.
Les conseillers prud'hommes inscrits proviennent de toutes les sections des conseils franciliens : commerce, encadrement, activités diverses, industrie, à l'exception de la section agriculture.

THÈMES DES JDS en 2024

Vie personnelle/vie professionnelle
Sources conventionnelles et supranationales
Droit pénal « du » et « au » travail
Procédure prud'homale
La qualification de la rupture
Loyauté au travail et loyauté de la preuve
Les congés payés sous l'influence du droit de l'union européenne
Actualité du contentieux de l'inaptitude

Pour consulter le programme des JDS 2024 :

https://isst.pantheonsorbonne.fr/formations/journees-droit-social -*annexe 10*

III. LES JOURNÉES D'INFORMATION-SENSIBILISATION - DRIEETS D'ÎLE DE FRANCE

La première convention entre la Drieets-IDF et l'ISST date du 16 novembre 2016. Elle prévoyait l'organisation de journées d'information-sensibilisation à destination des contrôleurs dans le cadre du programme 111 – amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail. L'objectif était de réunir 320 participants lors de quatre journées d'étude.

Pour l'année 2024, quatre journées ont eu lieu. Les thèmes retenus par la Drieets étaient les suivants :

Jeudi 30 mai 2024, *Accident du travail/Inaptitude* ; responsable : Nicole Maggi-Germain, maître de conférences HDR en droit social, ISST.

(voir annexe 11)

Le thème de la journée s'inscrit dans les orientations générales données par le ministère du travail, en particulier dans le plan pour la prévention des accidents du travail graves et mortels (2022/2025). Le but de la journée n'était donc pas de couvrir l'entièreté des questions de santé au travail, mais de s'attacher plus particulièrement à la question des accidents du travail et de la situation des personnes victimes d'accidents du travail.

La variété des disciplines ayant appréhendé le sujet (sociologie ; médecine du travail ; droit), a constitué une source indéniable d'enrichissement du thème ainsi que des échanges qui ont pu naître des différentes interventions, tant entre les intervenants qu'avec les inspecteurs du travail présents. Les interventions se sont appuyées – à l'exception du droit - sur des analyses réalisées à partir de différentes enquêtes de terrain qui ont ainsi permis de donner une « matière vivante » à ces différentes interventions et de faire apparaître certains traits saillants communs tels que le lien entre accident du travail et recul des âges de départ en retraite, conditions de prise en charge du chômage, dégradation des conditions de travail.

Des supports de travail ont été diffusés, allant parfois bien au-delà des connaissances qui ont pu être transmises à l'oral. L'idée était bien de permettre aux participants de poursuivre leur réflexion au-delà de la journée. L'ampleur de la thématique aurait certainement nécessité une organisation sur deux journées, le volet juridique pouvant, de manière tout à fait pertinente, introduire les analyses de terrain qui auraient pu ensuite être traitées de manière plus approfondie.

Mardi 27 juin 2024, *L'égalité professionnelle : quelle actualité ?*; responsables Jean-Michel Denis,

sociologue, professeur, ISST et Sophie Pochic, sociologue, directrice de recherche de CNRS au Centre Maurice Halbawhs (CMH).

(voir annexe 12)

En 2022, l'ISST a organisé une première journée sur le thème de l'égalité professionnelle. La demande de la DRIEETS d'y revenir en 2024 est liée à l'actualité. En effet, six ans après la création du dispositif, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a publié un rapport-bilan de son application dans les entreprises et de ses résultats. Mais cette actualité est aussi européenne avec la perspective de la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale à l'horizon 2025-2026. La journée a été bâtie autour de ces bilans.

La journée s'est organisée en quatre temps. Après une introduction sur le thème de l'égalité professionnelle proposée par Jean-Michel Denis, Professeur à l'ISST, Sophie Pochic, Directrice de Recherches au CNRS et membre du Haut Conseil à l'Égalité, est revenue sur la construction de l'index Egalité Professionnelle et les modalités de son application dans les entreprises. Ayant participé, comme membre au Haut Conseil, à la rédaction du bilan effectué à son sujet en 2024, son propos s'est décliné en trois temps. Le premier est revenu sur le projet de fabrication d'un dispositif qui se donne pour visée de quantifier l'égalité professionnelle, pour montrer qu'il s'agit d'une activité sociale et politique autant que l'élaboration d'un outil technique. La sociologue s'est interrogée ensuite sur les modalités de mise en œuvre du dispositif dans les entreprises et en particulier dans le cadre des relations collectives et de la négociation du même nom. Enfin, la dernière partie s'est intéressée enfin à la présentation des propositions émises par le Haut Conseil de l'Égalité pour améliorer l'index Égalité Professionnelle.

Martine Pernod-Lemattre, Maîtresse de conférences en économie à l'université de Lille, a présenté ensuite une synthèse des principaux résultats de l'enquête qu'elle a conduite sur la réception et l'appropriation par les entreprises de l'index Égalité professionnelle. Enquête de nature qualitative basée sur 39 monographies d'entreprises de toute taille et de tout secteur entre janvier 2020-Avril 2021

En début d'après-midi, Michel Miné, juriste au CNAM et membre également du Haut Conseil à l'Égalité, est revenu sur les enjeux et les débats qui entourent la directive sur la transparence salariale qui a été adoptée au niveau européen en 2023 et dont la transposition est prévue en France en 2025-2026. En effet, le sujet de l'égalité salariale dans l'entreprise n'est pas qu'un sujet hexagonal mais concerne l'union dans sa globalité, l'écart salarial entre les hommes et les femmes existant non seulement dans tous les Etats de l'Union – avec des variations d'un Etat à l'autre – mais n'ayant pas réellement diminué depuis une dizaine d'années.

Enfin, pour clôturer la journée, une présentation et un débat sur les positions syndicales a été organisé avec Gabriel Thoison, membre du groupe Force Ouvrière au Haut Conseil à l'Egalité.

Jeudi 12 septembre 2024, ***La négociation en période d'inflation***, responsables : Arnaud Casado, juriste en droit privé, maître de conférences, ISST et Philippe Légé, économiste, professeur, ISST.

(voir annexe 13)

Dans le cadre des journées d'information-sensibilisation, à l'aune de la situation économique inflationniste de ces dernières années, la DRIEETS a souhaité l'organisation d'une journée portant sur la thématique de la négociation collective d'entreprise en prise avec la notion d'inflation. Une attention particulière a donc été portée à la notion même d'inflation, aux différents outils permettant de la mesurer, à ses différentes causes, à son évolution et aux moyens de la contrôler. Fort de ces connaissances économiques, le stage a ensuite pu aborder les questions juridiques intéressant les agents de l'inspection du Travail ayant trait à l'inflation, à savoir la faculté de négocier des accords collectifs dans un tel contexte et les sanctions encourues en l'absence de négociation.

Après une introduction générale portée par les deux organisateurs, la journée s'est déroulée en quatre temps. Tout d'abord, Philippe Légé (Professeur en Sciences économiques, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) et Jonathan Marie (Professeur en Sciences économiques, Université Sorbonne Nouvelle) ont précisé la notion d'inflation. Ils ont notamment explicité les enseignements qu'il était possible de tirer des périodes récentes d'inflation. Ensuite, les mêmes interlocuteurs ont questionné le fondement du principe français de non-indexation du salaire sur les prix grâce à une comparaison européenne.

L'après-midi, Arnaud Casado, (MCF en Droit, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) a fourni des informations pratiques aux stagiaires s'agissant de la possibilité de négocier en entreprise en période d'inflation. Le propos, appuyé sur de nombreuses jurisprudences visant à montrer qu'il existait des leviers d'améliorations des rémunérations, même en période d'inflation, notamment si l'on se donnait la peine de mobiliser des mesures propres à encourager la transition écologique dans l'entreprise. Enfin, le même interlocuteur a présenté les sanctions pénales et administratives relatives à l'absence de négociation en entreprise, que ces dernières relèvent ou non des NAO. Cette partie, propice à l'échange, a donné lieu à de nombreux partages d'expériences entre les agents présents.

Mardi 26 novembre 2024, ***La portée du droit de l'union européenne sur le droit du travail national*** *;* responsables : Laetitia Driguez, juriste en droit privé, maître de conférences, ISST et Christophe Vigneau, Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, ISST.

(voir annexe 14)

La place grandissante du droit de l'Union comme moteur des transformations du droit du travail fait partie de ces évolutions, comme l'a illustré récemment, en 2023-2024, le sujet du droit des congés payés. Les agents de contrôle de l'inspection du travail sont constamment confrontés à l'application du droit de l'Union européenne, soit qu'ils le mettent en œuvre sans le savoir, à travers l'application de textes de transposition (par exemple en matière de réglementation de santé au travail), soit que les normes européennes et leur application soulèvent plus de difficultés, contentieuses parfois (mise en œuvre par exemple des règles sur le détachement de travailleurs au sein de l'UE), soit encore qu'ils soient amenés à informer les employeurs et les salariés sur une évolution récente ou prochaine des règles applicables (en vertu de la directive de 2019 sur l'information transparente au moment du recrutement, ou bientôt en vertu de la directive de 2024 sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes).

Comprendre les interactions entre le droit de l'Union européenne et le droit du travail national est ainsi impératif pour appréhender et anticiper les évolutions du droit du travail

La matinée a consisté, conformément à la demande, à rappeler et à préciser les grands principes qui gouvernent l'application du droit de l'Union européenne.

Après les distinctions d'usage entre droit de l'UE et droit européen (Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, Charte sociale européenne), Laetitia Driguez est revenue sur les différentes catégories de normes de droit de l'Union européenne et a expliqué pour chacune les enjeux des notions d'effet direct et de primauté. Il s'agit bien de principes qui se trouvent au fondement de la justiciabilité du droit de l'UE. Les développements étaient illustrés d'exemples tirés du droit du travail qui, si possible, intéressaient au plus près la pratique des inspecteurs du travail (contrôle des travailleurs détachés, notion de temps de travail effectif pour le contrôle des durées maximales de travail ou des temps de repos, égalité de rémunérations). Une attention particulière a été portée à deux aspects techniques délicats : l'invocabilité des directives dans les litiges horizontaux et l'invocabilité de la Charte des droits fondamentaux. La matinée s'est poursuivie ensuite par quelques exemples d'évolution récente du droit du travail français sous l'effet du droit de l'Union. Pour des raisons de temps, deux sujets seulement ont été évoqués : l'évolution de l'analyse des temps de repos et de travail dans le cadre des astreintes, sous l'effet de la jurisprudence de la CJUE ; le droit des congés payés, Christophe Vigneau expliquant la genèse de la loi de 2024 modifiant les règles d'acquisition des congés payés dans le code du travail (notamment l'acquisition pendant les arrêts maladie d'origine non professionnelle). Laetitia Driguez avait également prévu de traiter de la transposition de la directive sur l'égalité de rémunérations car la thématique de l'égalité professionnelle avait été évoquée dans la commande. Cependant, il lui fut indiqué dans le courant de cette matinée que des formations internes récentes avaient eu lieu sur ce thème.

L'après-midi a été consacré aux travailleurs de plateformes et aux perspectives ouvertes par l'adoption très récente de la directive européenne 2024/2831 sur le sujet. Mme Coralie Larrazet, maître de conférences à l'Université Rennes 1 qui a plusieurs fois écrit sur le sujet a été sollicitée pour assurer cette présentation. Christophe Vigneau est intervenu sur le même sujet pour un exposé de droit comparé, expliquant que la position française, qui ne dispose que d'un choix binaire de qualification entre travailleur salarié et travailleur indépendant, est nécessairement différente de celle de plusieurs autres Etats (Royaume-Uni, Italie, Espagne notamment) où des catégories tierces existent. L'enjeu le plus souvent est moins l'application des règles du droit du travail que l'application du droit de la sécurité sociale et le coût des cotisations qui s'appliquent au travail salarié. Les discussions relatives aux perspectives de transposition de la directive en France ont été animées avec la salle, tout particulièrement celles relatives à la mise en œuvre de la présomption de salariat. Le sujet intéresse d'ores et déjà la pratique de plusieurs agents de contrôle, pas seulement à propos de chauffeurs de VTC ou de livreurs mais aussi dans le secteur de la restauration où des plateformes existent aussi.

IV. LA VIE DE L'ISST

1- *Le personnel enseignant-chercheur de l'ISST*

E,n 2024, un nouvel attaché temporaire d'enseignement, ATER, a rejoint l'équipe. Il s'agit de **Victor AUDOUIN,** doctorant en droit.

Victor Audouin prépare sa thèse sous la direction de Grégoire Loiseau, Professeur de droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est également encadré par Antonio Casilli, Professeur de sociologie à l'Institut polytechnique de Paris. L'intitulé de sa thèse est « L'institution des rapports de travail. Critique à l'aune des plateformes numériques ».

A la date de la rentrée universitaire de septembre 2024, l'équipe enseignante statutaire se compose de neuf personnes : quatre juristes, une socio-économiste, un économiste, un sociologue, une spécialiste des sciences de l'éducation et une sociologue en détachement :

Marie BUSCATTO, professeure en Sociologie. Sociologue du travail, du genre et des arts, elle s'intéresse également aux questions de méthodes en sciences sociales. Elle est membre de l'IDHE.S UMR 8533, Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Axes de recherche

- Rapports sociaux de sexe dans les mondes des arts et dans les professions prestigieuses.
- Pratiques, trajectoires et professionnalités artistiques.
- Réflexions épistémologiques sur les méthodes qualitatives.

Arnaud CASADO est maître de conférences en droit privé, chercheur à l'IRJS – Institut de recherche juridique de la Sorbonne

Axes de recherche

- Droit du travail
- Droit social à vocation environnemental (DSAVE)
- Droit pénal du travail

Antonella CORSANI, maître de Conférences Hors Classe en Économie, HDR en Sociologie, membre de l'IDHE.S UMR 8533, , Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Axes de recherche

- Métamorphoses du salariat et zones grises des relations de travail et d'emploi
- Capitalisme cognitif et Néolibéralisme
- Nouvelles formes d'entreprise coopérative (Coopératives d'Activité et d'Emploi)
- Revenu inconditionnel d'existence
- Expérimentations (sociales, écologistes)
- Méthodes d'Enquête sociale et de recherche-action participative

Jean-Michel DENIS est professeur de sociologie, membre de l'IDHE.S -UMR 8533, Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Axes de recherche

- Sociologie des relations professionnelles
- Changements organisationnels et relations sociales dans les entreprises
- Conflits du travail, mobilisation collective, nouvelles formes d'action et d'organisation
- Représentativité et discrimination syndicale
- Syndicalisme et action collective dans les secteurs de sous-traitance

Lætitia DRIGUEZ, est maître de conférences en droit privé, chercheuse à l'IREDIES – Institut de recherches en droit international et européen de la Sorbonne (EA 4536)

Axes de recherche

- Droit du travail français
- Droit social international et européen
- Droit de l'économie sociale
- Droit de l'Union européenne
- Interactions entre le droit social et les droits économiques (droit de la concurrence, droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté.

Philippe LÉGÉ est professeur de sciences économiques, membre de l'IDHE.S (UMR 8533), Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie et de la Société, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Axes de recherche

- Histoire de la pensée économique
- Economie du travail
- Politiques économiques
- Analyse des crises

Nicole MAGGI-GERMAIN, maître de conférences HDR en droit social, qualifiée aux fonctions de professeur, chercheure au laboratoire de recherche « Droit et changement social » (UMR CNRS 6297), Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin, Nantes.

Axes de recherche

- Droit du travail
- Droit de la formation professionnelle continue
- Droit de l'emploi public

• Technologies numériques et robotique

Anne MULLER, maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation, Chercheuse à l'IDHE.S -UMR 8533, Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Axes de recherche :

Recherche qualitative et quantitative dans le champ des sciences de l'éducation, dans les domaines du travail et de la formation

Mots clés :

- Apprentissage informel, savoir formel et informel, autoformation
- Innovation pédagogique
- Compétence et professionnalisation, organisation apprenante
- Impact de la robotisation et du numérique dans le travail et la formation
- Compte personnel d'activité, compte personnel de formation

Christophe VIGNEAU, maître de conférences en droit privé, spécialiste du droit social.

Axes de recherche

• Procédure prud'homale
• Maladie/Inaptitude
• Relations collectives du travail

2- Le personnel administratif de l'ISST

L'équipe de l'Institut compte parmi ses collaborateurs et collaboratrices : *Jean-Michel Denis,* directeur*, Adeline Gubler*, Ingénieure d'études, *Catherine di-Costanzo,* responsable administrative *Beby Randriamananoro,* gestionnaire, *Agnès Placide*, coordinatrice des stages, et *Tania Nancy*, coordinatrice des stages adjointe, *Isabelle Calvache*, documentaliste, *Henri-Aftab Alam*, chargé de la reprographie*, Roger Lardé*, gardien.

Maryse Creton a rejoint l'ISST en juin 2024, en tant qu'agent d'accueil.

V. LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ISST

Le Centre de documentation est ouvert en continue de ***8 h 30 à 19 h*** pour les ***stagiaires*** et de ***9h à 17h*** pour le ***public externe*** **sur rendez-vous**.

Il est dirigé par Isabelle CALVACHE, documentaliste.

Les activités du Centre de documentation, organisées autour du monde du travail, sont centrées sur les thématiques abordées durant les sessions de stages de formation syndicale ou les Journées de droit social et sur les thèmes de recherche portés par les enseignant-e-s-chercheur-e-s en droit, en économie, en sociologie et en sciences de l'éducation de l'Institut et de l'IDHE.S.

Stagiaires, syndicalistes, enseignant-e-s-chercheur-e-s, étudiant-e-s préparant une thèse ou un master, chercheur-e-s invité-e-s ont ainsi accès à plus de 17 000 ouvrages. Le fonds est également consultable en ligne : http://catalogue.univ-paris1.fr. Concernant les périodiques, on compte aussi environ 90 abonnements à des revues consultables sur place, toujours dans les domaines des sciences sociales du travail.

Le conseil de la documentation de l'ISST, groupe pluridisciplinaire de réflexion collective sur le choix des acquisitions basée sur une liste de livres proposés par la documentaliste et les enseignants-chercheurs, se réunit 2 fois par an, voire plus dans des cas exceptionnels. Ces réunions sont importantes pour la connaissance des thématiques et des travaux de recherche, ainsi que pour la réflexion des enseignants-chercheurs. Ces réunions sont également importantes pour aller au plus près des besoins de l'ISST (pour les enseignants-chercheurs, les stagiaires, les étudiants).

Pour l'année 2024 de nombreux ouvrages ont été achetés afin d'enrichir le fonds documentaire de l'Institut dont les ouvrages suivants :

Droit

- Borgetto, M., & Lafore, R. (2023).

Droit de la sécurité sociale. Lefebvre Dalloz. Cote : J3 BOR.

- Callé, P., & France. (2024). Code de procédure civile :

Annoté. 116e éd. Edition limitée 2025. Lefebvre Dalloz :
Dalloz. Cote : J1 PRO CIV 2025.

- Cotte, L., Garon, C., & Barjot, A. P. (1964).

Réparation des accidents du travail : Aspects médico-légaux.
Masson. Cote : J COT.

- Cozian, M., Viandier, A., & Deboissy, F. (2024).
Droit des sociétés. LexisNexis. Cote : J6 COZ 37eme ED.

- Introduction à la rédaction des actes judiciaires et juridiques :
Scripta manent. Gazette du Palais une marque de Lextenso. Cote : J CRE.

- Dhermy-Mairal, M., Kott, S., Lespinet-Moret, I., Louis, M., &
Hoehtker, D. A. de la postface. (2024).
Mondialisation et justice sociale : Un siècle d'action de l'Organisation internationale du travail.
Éditions de la Sorbonne. Cote : J DHE.

- Epstein, A.-S., & Chardeaux, M.-A. (2023).
Le droit économique de l'environnement : Acteurs et méthodes.
Mare & Martin. Cote : J EPS.
Code du travail 2025. 40e éd. (B. Teyssié,
Éd.). LexisNexis. Cote : J1 TRA 2025.

- Gayet, C., Martineau, O., Mayaud, Y., & France. (2024).
Code pénal : Annoté. 122e éd. Edition limitée 2025.
Lefebvre Dalloz : Dalloz. Cote : J2 PENAL 2025.

- Ginon, A.-S., Verkindt, P.-Y., & Association française de droit du travail
et de la sécurité sociale. (2023).
Aspects contemporains des politiques de l'emploi.
IRJS Éditions. Cote : J2 GIN.

- Marzo, C., & Laboratoire Marché, I. (2023).
Réinventer la protection sociale des travailleurs de plateformes numériques :
Étude pluridisciplinaire des fondements de la protection sociale à la lumière du travail de plateformes. mare & martin. Cote : J MAR.

- Teyssié, B., Dauxerre, L., Dauxerre, N., Allende, M. d', Drai, L.,
Krief, B., Lahalle, T., Lopes, P., Pagnerre, Y., & Rioche, S.
(2023). Le droit syndical dans l'entreprise. LexisNexis.
Cote : J2 TEY.

<u>Sciences humaines et sociales, sociologie, économie, sciences politiques, écologie</u>

- Aglietta, M., & Espagne, E. (2024).
Pour une écologie politique : Au-delà du capitalocène. Odile Jacob.

Cote : H7346.

- Alexandre, F. A., Argounès, F. A., Bénos, R. A., Blanchon, [et.al]. (2020). Dictionnaire critique de l'anthropocène. CNRS Éditions. Cote : DIC ANT 2020.

- Alfandari, F., Bonanno, A., Cárdenas, [et.al] (2024). Enquêter sur les relations professionnelles : Méthodes, outils et pratiques. ENS éditions. Cote : H7357.

- Belmehdi, R. (2024). À votre service. Éditions Favre. Cote : H7359.

- Berr, É., Charles, L., Jatteau, A., Marie, J., Pellegris, A., & Les Économistes atterrés. (2024). La dette publique : Précis d'économie citoyenne. Éditions du Seuil. Cote : H7390.

- Bertolucci, M. (2023). L'homme diminué par l'IA. Hermann. Cote : H7363.

- Laurent, S. (2024). Capital et race : Histoire d'une hydre moderne. Éditions du Seuil. Cote : H7366.

- Levrel, H., & Missemer, A. (2023). L'économie face à la nature : De la prédation à la coévolution. Les petits matins : Institut Veblen pour les réformes économiques. Cote : H7370.

- Mahieux, C. (2022). Désobéissances ferroviaires. Editions Syllepse. Cote : H7393.

- Marty, N., & Poujade, P. (2023). Pour une histoire sociale de l'économie : Notions et débats. Presses universitaires du Midi. Cote : H7355.

- Mazzucato, M., & Beslon, C. (2022). Mission économie : Un guide pour changer le capitalisme. Fayard. Cote : H7354.

- Milard, B. (2024). Les nouvelles sociabilités. Armand Colin. Cote : H7365.

- Milo, D. S. (2023). La survie des médiocres : Critique du darwinisme et du capitalisme. Gallimard. Cote : H7349.

Sciences de l'éducation

- Azizi, S., & Bektou-Ben Madhkour, S. (2023).
Lancer son activité de formation : Le guide pratique. Malakoff.
Cote : H7338.

- Bellenger, L., Couchaère, M.-J., & Attias, G. P. (2022).
Les techniques de questionnement : Tout sur l'art de questionner. ESF Sciences Humaines. Cote : H7330.

- Berger, E., & Rugira, J.-M. P. (2023). Retrouver l'intelligence du corps :
Une urgence dans nos organisations et nos modes de vie.
InterEditions. Cote : H7326.

- Bouchetal, T., & Magogeat, Q. (2022). Le co-enseignement comme innovation pédagogique ? : Une classe unique, deux enseignants.
ISTE Editions. Cote : H7394.

- Boukobza, P. (2023). Facilitation visuelle : 63 outils, 13 plans d'action, 5 ressources numériques. Vuibert. Cote : H7323.

- Canivenc, S., Cahier, M.-L., Boboc, A. P., Charlet, V. P., & Weil, T. P. (2023). Numérique collaboratif et organisation du travail :
Au-delà des promesses. Presses des Mines : La Fabrique de l'industrie.
Cote : H7334.

- Capron Puozzo, I., Vuichard, A., & Cros, F. P. (2022).
L'innovation pédagogique : De la théorie à la pratique. Éditions Alphil-Presses universitaires suisses. Cote : H7336.

- Cavignaux-Bros, D., Carré, P. P., & Fernagu Oudet, S. A. de la postface. (2023). Ingénierie pédagogique et numérique : Une analyse selon l'approche par les capabilités. L'Harmattan.
Cote : H7342.

- Cortana, M. (2022). Ludopédagogie : 55 outils, 11 plans d'action, 5 ressources numériques. Vuibert. Cote : H7324.

- Courau, S. (2015). Le blended learning : Construire ses formations avec la méthode Learning Assemblage. ESF éditeur. Cote : H7329.

- Cristol, D., & Coret, D. P. (2024). Apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle : Révolution, défis et opportunités. ESF Sciences Humaines. Cote : H7339.

- Gérard, F., & Enlart, S. P. (2023). La formation en situation de travail : Le cas d'une grande entreprise de l'énergie. Presses universitaires de Rouen et du Havre. Cote : H7335.

- Linden, A., & Koralnik, N. (2019). Les frontières dans les relations humaines : Comment être à la fois séparé et relié. Interéditions. Cote : H7327.

VI- PUBLICATIONS ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DES ENSEIGNANT.E.S-CHERCHEUR.E.S

(2024)

Marie BUSCATTO

Publications

Revues

Direction de numéros de revue
"Arts et identités » / "Arts and Identities", *L'Année sociologique,* Volume 74 (1), 2024, (avec C. Levy).

Articles dans des revues à comité de lecture
"Jazz as a way to escape one's social "destiny". Lessons from Japanese professional jazz musicians", *Jazz Research*, 50/51, 2024, 133-157.
"Art Worlds in light of identity labeling. Claims, denials, negotiations, transgressions", *L'Année sociologique,* Volume 74 (1), 2024, (avec C. Levy), 45-55.

Ouvrages

Ouvrage en nom propre
Making Jazz in Contemporary Japan. *A Passionate Search for Self-expression,* London, New York, Routledge, 2024.

Chapitre d'ouvrages
« La reconnaissance des compositrices à l'épreuve des silences de la musique – Préface ». *In* Milani Pauline, Vincent Delphine (dir.) *Les silences de la musique : écrire l'histoire des compositrices,* Genève, Slatkine, 2024, 9-17.

« Par-delà les frontières. Du koto traditionnel japonais aux musiques improvisées transnationales ». *In* Blin M.-O., Castanet P.-A. (eds) *Musiques, Mondialisation et Sociétés*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2024, 77-104.

Notes de lecture
Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Inégalités socio-numériques (Paris, Presses des Mines, 2022), Note de lecture sur l'ouvrage de Fabien Granjon, *Savoirs*, 65 (2), 2024, 93-95.

Valorisation

Colloques et congrès (France/International)

Communication à des colloques et congrès

"Escaping the Japanization of one's Music, Creating a Universal Art Form. Self-expression at the Heart of Japanese Jazz", International Conference *Japan and sound: modernity, social constructs and power relations,* Université Bordeaux Montaigne, November 14-16th 2024.

Journées et séminaires de recherche

Communications à des journées et à des séminaires de recherche

« Enquêter auprès des 'domestiques' » (discussion), séminaire *Les sciences sociales en question*, Sciences Po, 25 mars 2024.

« La fabrique du genre dans les arts. La sociologie à l'œuvre », Séminaire *Genre, marketing et consommation*, U. de Dauphine, 21 mars 2024.

« Les féminisations du travail artistique », séminaire *Inégalités de genre*, U. Paris Nanterre, 5 mars 2024.

« Echapper à l'« orientalisation » de sa musique, créer un art « universel ». L'expression de soi au cœur du jazz japonais », Séminaire *Arts, Culture*, U. Paris 8, 7 février 2024.

« Discussion critique autour de mon ouvrage *La TRES grande taille au féminin* », séminaire *Corps et sciences sociales*, Cresppa-CSU, U. Paris 8- Cnrs, 2 février 2024.

Vulgarisation de la recherche

« Belgodyssée 2024 : 'Tu es une femme, tu ne peux pas jouer de batterie' », Propos recueillis par Noé Trifiro, *RTBF,* 2 novembre 2024.

« #MeToo Musique classique : Les actions engagées bousculent un milieu déjà très fragilisé », Propos recueillis par O.M. (avec AFP), *Vingt Minutes*, 10 octobre 2024.

« #MeToo : chefs d'orchestre vus comme des « demi-dieux », « huis clos », un monde classique propice aux violences sexuelles ? », Propos recueillis par Philippe Gault (avec AFP), *Radio Classique*, 11 octobre 2024.

« À voir : "Grandes : ces femmes qui dépassent le mètre", documentaire touchant sur la complexité de la grandeur au féminin », Citations de mon ouvrage *La TRES grande taille au féminin* par Aurélie Sogny, *Marie Claire*, 18 septembre 2024.

« Grandes, ces femmes qui dépassent le mètre », Propos recueillis par Orianne Gicqueau, *Téva*, 18 septembre 2024.

« "Grandes ! Ces femmes qui dépassent le mètre", de Orianne Gicqueau : notre critique », Citations de mon ouvrage *La TRES grande taille au féminin* par Marion Michel, *Télérama*, 15 septembre 2024.

« Des colos musicales pour entrer dans la lumière », *Mediapart*, Propos recueillis par Audrey Guiller et Nolwenn Weiler, *Mediapart,* 10 août 2024.

« Zazie, Clara Luciani, Adriana Karembeu... Ces 20 célébrités particulièrement grandes de taille », Citations de mon ouvrage *La TRES grande taille au féminin* par Elisa Gerlinger, *Oh My Mag*, 27 juin 2024.

« Une organisation du travail hybride », Extraits de mon article « Les centres d'appels, usines modernes ? », *Manuel SES Terminale*, Paris, Nathan, 2024.

« Elles sont plus grandes que leurs mecs », *Cosmopolitan,* propos recueillis par Sophie Jolivet, mai 2024.

« On veut tendre vers une parité » : quelle place pour les femmes dans les festivals de Jazz ? », *Ouest France*, propos recueillis par Chloé Tridera, 10 avril 2024.

« *#MeToo* dans la musique classique, l'urgence d'en parler », *La Croix*, propos recueillis par Emmanuelle Giuliani, 30 mars 2024.

« L'opéra, un milieu sexiste ? », émission *Musique Matin*, propos recueillis par Jean-Baptiste Urbain, *France Musique*, 14 mars 2024.

« Les relations femmes-hommes dans le jazz », émission *La muse du jour* animée par Lionel Kool and I, *Radio Grand Paris*, mars 2024.

« Sexisme et inégalités de genre dans la musique, quelles réponses concrètes ? », *Festival Banlieues Bleues*, Table-ronde animée par Raphaëlle Tchamitchian, 8 mars 2024.

« L'opéra, un univers propice aux violences sexistes et sexuelles ? », *The Conversation*, 6 mars 2024 (avec Ionela Roharik).

« Sexisme dans le jazz : des avancées trop timides », propos recueillis par Louis-Valentin Lopez, *France Musique*, 14 février 2024.

« Sortie d'une nouvelle étude sur les inégalités Femmes/hommes dans le jazz », Propos recueillis par Laurent Sapir, *TSF Jazz*, 7 février 2024.

« Présentation de l'enquête Inégalités femmes / hommes et violences de genre dans le jazz et les musiques improvisées », *Biennales Internationales du Spectacle*, Nantes, 17 janvier 2024.

Activités de recherche et éditoriales

Réseaux thématiques

Participation à des comités scientifiques

- Membre du comité scientifique des *Journées Internationales de Sociologie du Travail* (depuis 2003).

- Colloque international *Femmes artistes dans l'espace Atlantique : Migrations, Création, Émancipation*, Université Paris Saclay, Abbaye de Royaumont, Avril 2025.

- Projet de recherche *Les dynamiques de genre dans le champ de l'architecture*, Ministère de la culture, DEPS, 2023/2025.

Participation à des réseaux de recherche

- Membre élue du bureau « Senior » du réseau *Qualitative Methods* de l'Association Européenne de sociologie (depuis 2005).

- Membre du comité directeur du Réseau de recherche international et pluridisciplinaire *Marché du travail et Genre* (Mage) (depuis 2010).

Activités éditoriales

Participation à des comités éditoriaux

- Membre du comité de rédaction de la revue académique anglophone internationale *Qualitative Sociology Review* (depuis 2007).

- Membre du comité de rédaction de la revue académique anglophone internationale *Music and Arts in Action* (depuis 2011).

- Membre du comité de rédaction de la revue académique anglophone internationale *Jazz Research Journal* (depuis 2021).

- Membre du conseil scientifique de la revue académique lusophone internationale *Todas as Artes* (depuis 2017).

- Membre du conseil scientifique de la revue académique anglophone internationale *Music Research Annual* (depuis 2020).

- Membre du comité de lecture de la revue *Epistrophy* (depuis 2014).

- Membre du comité scientifique de la collection *Ethnographies plurielles* des Presses Universitaires Paris Ouest, Société d'Ethnologie française (depuis 2016).

- Membre du comité scientifique de la collection *Music and Society* de Springer VS (depuis 2019).

- Membre du comité scientifique de la collection *Arts dans la mondialisation* des Presses Universitaires de Rouen et du Havre (depuis 2019).

Activités d'expertise et d'évaluation

Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques

Actes de la Recherche en Sciences Sociales
SAGE Handbook of Qualitative Research Quality (edited by U. Flick)
Elgar Handbook of Interpretive Research Methods (edited by M. Kusenbach, M. Pfadenhauer)
Qualitative Sociology Review
Jazz Research Journal
Carnets de géographes
Epistrophy
Equality, diversity and inclusion: An international journal

Évaluation de projets de recherche

M.S.H Paris Nord
Institut d'Etudes avancées de Nantes

Activités d'expertise

Audition à l'Assemblée Nationale par la commission d'enquête sur les violences commises dans le spectacle et l'audiovisuel (2024).

Directions de thèse/Garant HDR

Depuis septembre 2020, Alice Laurent CAMENA réalise une thèse intitulée *Rapports au genre et au féminisme dans les carrières artistiques. Le cas des musiques électroniques en France et au Québec* (co-tutelle avec l'université de Rennes 2, rattachée à l'IDHE.S et à Arènes).

Depuis septembre 2020, Sachiko EZAKI réalise une thèse intitulée *Les carrières des femmes au sein de la fonction des ressources humaines dans les grandes entreprises japonaises : la reconstruction du rapport genré dans l'organisation* (rattachée à l'IDHE.S)

Depuis septembre 2020, Anaïs ROESCH réalise une thèse intitulée *Artistes femmes dans l'anthropocène : Stratégies de contre-visibilité et de transformations territoriales émancipatrices pour une culture non-extractiviste* (rattachée à l'IDHE.S).

Invitations colloques/congrès/universités à l'étranger

"Exploring Gender in Music… To Better Grasp Musical Work", seminar *Gender and Popular Music*, Kansai University, Japan, May 23rd 2024.

"Opera, a Professional World Haunted by Gender-based Violence", Workshop *Gender-based Violence in Artistic and Cultural Education and Work. International Insights*, Ludwig-Maximilians-University of Munich, Germany, April 4th 2024 (with S. Helbert and I. Roharik).

Arnaud CASADO

Publications

Revues

Articles dans des revues à comité de lecture

« Chronique de droit privé et économique de l'environnement », Chronique coordonné par G. Leray. Rédaction de la partie droit du travail. Revue Juridique de l'Environnement (RJE), juin 2024.

Autres articles (hors chroniques trimestrielle de droit pénal du travail)

- « Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CS3D), La durabilité est également l'affaire des salariés et de leurs représentants », JCP S. 27 juill. 2024 ;

- « L'accord de mobilité durable : porte d'entrée du verdissement des accords collectifs », JCP S, 23 juill. 2024;

- « Le contrôle coercitif : réflexion sur une nouvelle étape du droit des violences conjugales », Gaz. Pal. 5 mars 2024 ;

- « L'accord national interprofessionnel relatif à la transition écologique et au dialogue social est étendu », JCP S. 13 fév. 2024 ;

- « L'administration refuse toujours de vérifier que le CSE soit régulièrement informé et consulté en matière environnementale au titre du PSE », JCP S. 13 fév. 2024 ;

- « Incidence des nouvelles informations en matière de durabilité en droit du travail », SSL, 22 janv. 2024.

Ouvrages

Ouvrage en nom propre

Le droit social à vocation environnementale : vecteur de durabilité de l'entreprise, Lexisnexis

Rapports

Les PME face à la crise, Etude réalisé par l'ISST pour la DRIEETS d'île de France, sous la direction scientifique de Jean-Michel Denis, avec Mathilde Henky et Philippe Légé, 2024.

Valorisation

Colloques et congrès (France/International)

Communication à des colloques et congrès

Journée d'étude « Le dialogue social en action » - DDETS du Rhône Intervention : « *Le dialogue social environnemental : un bilan* », 8 oct. 2024.

Seminar of comparative labour law – Pontignano. Thématique de la 40ème édition « Green Transition and the Role of Workers' Representatives »Intervention : Le rapport français. Encadrement de deux doctorants, 22 au 25 juillet 2024

VIe Assises franco-polonaises. Justice sociale, justice environnementale et justice du travail. Intervention : « *Le droit social à vocation environnementale* », 15 avr. 2024

Journées et séminaires de recherche

Vulgarisation de la recherche

Interventions écrites

- « Couvrez cette prostitution que je ne saurais voir ou la tartufferie tragicomique de la CEDH »,

Le club des juristes, 29 juill. 2024 ;

- « Lutte contre le système prostitutionnel et l'exploitation sexuelle : une stratégie qui interroge »,

Le club des juristes, 10 mai 2024 ;

- Téléréalité versus réalité juridique : on ne joue pas avec le droit, Amicus curiae radio, Les temps électriques, 28 mai 2024 ;

- « Prostitution, harcèlement : «l'Ile de la tentation» multiplie-t-elle les infractions au droit pénal ? », Libération 19 fév. 2024 ;

Antonella CORSANI

Publications

Revues

Articles dans des revues à comité de lecture

E. Armano, **A. Corsani, «** What do autonomy, activism and self- organisation mean in the neoliberal context? »**,** Ephemera, Theory & politics in organisation, volume 24 (2), 2024, p. 249-263 : https://ephemerajournal.org/contribution/what-do-autonomy-activism-and-self-organisation-mean-neoliberal-context-conversation

Ouvrages

Direction d'ouvrages collectifs

M-C. Bureau, **A. Corsani**, O. Giraud (Directeurs) (2024) *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique.* Tome 2, Buenos Aires, Teseo : https://www.teseopress.com/dictionnaire2/

M-C. Bureau, **A. Corsani**, F. Rey, O. Giraud (Directeurs) (2024) *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique.* Tome 1, Seconde édition mise à jour, Buenos Aires, Teseo : https://www.teseopress.com/dictionnaire/

Chapitre d'ouvrages

Corsani, A. (2024), "Rémunération du travail", dans Bureau, M.C.; Corsani, A.; Giraud, O.,Les zones grises des relations de travail et d'emploi, Tome 2 (191-200). Buenos Aires:Teseo. https://doi.org/10.55778/ts911693406c140

Cingolani, P.; **Corsani, A**. (2024), "Télétravail à domicile", dans Bureau, M.C.; Corsani, A.; Giraud, O., Les zones grises des relations de travail et d'emploi, Tome 2 (249-259).Buenos Aires: Teseo. https://doi.org/10.55778/ts911693406c190

Rapports

P. Cingolani, **A. Corsani,** D. Farinella, C. Siino*, Le télétravail, la covid et la numérisation,* Décembre 2024, Rapport final Projet IdEx Institut Covid-19 Ad Memoriam

Journées et séminaires de recherche

Organisation Journée « La covid, le télétravail et la numérisation », Université Paris Cité, 1er mars 2024 : https://idhes.pantheonsorbonne.fr/evenements/covid-teletravail-et-numerisation

Coordination (en collaboration avec E. Prados) du Symposium : Quelles stratégies politiques aujourd'hui pour changer le système, Lyon, 16 avril 2024, dans le cadre de la Conf,érence ARCHIPEL 2024 : https://archipel.conf.citi-lab.fr/index.php/programme/

Conférence invitée dans le cadre du cycle de séminaires sur « Déconstruction de l'économie, économie et déconstruction », titre de la conférence : « Le revenu inconditionnel d'existence ou la déconstruction de la valeur travail », Paris, le 5 juin 2024 : https://www.univ-paris8.fr/Seminaire-Deconstruction-de-l-economie-economie-et-deconstruction-9345

Conférence invitée dans le cadre du cycle de séminaires sur « Syndicalisme et liberté » co-organisé par l'IR FSU et l'IHS CGT, titre de la conférence : « La liberté comme autonomie : enjeu du conflit social », FSU, Bagnolet, 3 Octobre 2024
https://institut.fsu.fr/cycle-de-seminaires-syndicalisme-et-liberte/

Présidence table ronde « Mouvement ouvrier et économie sociale et solidaire, ruptures et recompositions » avec Jean-Philippe Milesy, Patrick Mortal et Anne Catherine Wagner.
Les rendez-vous de l'histoire, Blois, 13 octobre 2024
https://rdv-histoire.com/programme/mouvement-ouvrier-et-economie-sociale-et-solidaire-ruptures-et-recompositions

Organisation Journée de débat autour de l'ouvrage *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique. Tome 2*, LISE-CNAM, Paris, le 22 novembre 2024 :
https://idhes.pantheonsorbonne.fr/evenements/discussion-autour-louvrage-zones-grises-relations-travail-et-demploi

Valorisation de la recherche

Audition sur *Le revenu de base* à l'Assemblée Nationale, Commission des affaires sociales, Palais Bourbon, Paris, le 21 mars 2024

Vulgarisation de la recherche

Présentation et débat autour du numéro 55 de la revue EcoRev, intitulé Terre (s) en luttes, dirigé en collaboration avec Manola Antonioli, Librairie Utopia, Paris, 27 mars 2024 : https://librairie-utopia.org/evenement/rencontre-autour-de-la-sortie-du-dernier-numero-de-la-revue-ecorev-n55-terres-en-luttes/

Activités de recherche et éditoriales

Participation à des comités scientifiques

Comité scientifique ARCHIPEL pour l'organisation de la Conférence ARCHIPEL 2024, Lyon, 15-18 avril

Participation à des réseaux de recherche

Réseaux international « Zones grises » : un nouvel ouvrage collectif, en langue anglaise, issu des coopérations internationales, va paraître en 2025

Activités éditoriales

Participation à des comités éditoriaux

- Conseil éditorial Editions du Croquant : https://editions-croquant.org/

- Comité de Rédaction : *Work, Employment and Organisation*, section *Frontiers in Sociology*
- Comité scientifique : *Les Mondes du Travail*
- Comité de rédaction EcoRev' Revue Critique d'Ecologie Politique : https://ecorev.org/
- Comité de rédaction Chimères. Revue des schizoanalyses : https://www.revue-chimeres.fr/

Activités d'expertise et d'évaluation

Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques

- RFSE (Revue française de socio-économie)
- Revue de la Régulation

Contrats de recherche (port ou participation)

Contrats nationaux (ANR, PHRC, etc.)

- ANR 2023 EnCollineS, « Qu'est-ce que bien soigner ? » : Enquête Collaborative inédite sur le Soin, Coordination : Fabienne Orsi et Camille Veit. (Participation)
- MSH Paris Nord Projet 2025-2026 : « Atelier de recherche-création en écologie mentale, sociale et environnementale. Hommage à André Gorz », responsables : A. Corsani, M. Antonioli. (Port)

Jean-Michel DENIS

Publications

Revues

Direction de numéros de revue

« Émotions, épreuves, morale : une nouvelle cartographie des relations professionnelles ? », avec Isil Erdinc, Jean Vandewattyne, *SociologieS*. [en ligne] https://journals.openedition.org/sociologies/22527

Articles dans des revues à comité de lecture

Les relations professionnelles sont-elles également affaire de morale, d'épreuves et d'émotions ? », avec Isil Erdinc, Jean Vandewattyne, *SociologieS* [en ligne] https://doi.org/10.4000/12q70

Autres articles (Notes de lecture)

Note de lecture de l'ouvrage de Pascal Depoorter, Nathalie Frigul, Thomas Venet et Sébastien Vignon (dir), Les mondes ouvriers : figures de (dé)mobilisations, Presses universitaires du Septentrion, *Sociologie du Travail*, vol. 67, n° 1.

Valorisation

Congrès et colloques

Organisation

« Savoirs légitimes et savoirs profanes. Comment analyser les relations professionnelles et le syndicalisme aujourd'hui ? », Congrès de l'AISLF (CR 25), avec Jean Vandewattyne, Ottawa, 8-12 juillet 2024

Communications

« Répondre aux crises et aux périodes de crise dans les petites entreprises », Communication présentée dans la session 4 du CR25 « Sociologie des relations professionnelles et du syndicalisme », le 10 juillet 2024 au Congrès international des sociologues de langue française à Ottawa (Canada)

Séminaires de recherche

Organisation

Journée d'étude « La formation syndicale : entre technique et politique », IDHES/ISST, ave Clément Petitjean et Karel Yon, ISST, 13 novembre 2024.

VI[e] Rencontres IRES/ISST, « Que sait-on du travail ? », Institut des Sciences Sociales du Travail, avec Frédéric Leray, Bourg-la-Reine, 12 juin 2024.

Communications

« Le syndicalisme des travailleurs de plateforme », journée d'études sur Les zones grises des relations de travail et d'emploi, IDHES et Lise/CNAM, 22 novembre 2024.

Lætitia DRIGUEZ

Publications

Chapitre d'ouvrages
« **Administrateur représentant les salariés** », entrée du dictionnaire *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique, TeseoPress* (https://www.teseopress.com/dictionnaire/), Tome 2, septembre 2024.

Revues

Articles dans des revues à comité de lecture

« Epanouissement et limites du principe d'interprétation conforme dans le contentieux du travail », *Bulletin Joly Travail*, mars 2024, pp. 56-59

Notes d'arrêts dans la revue Europe (LexisNexis) :

CJUE, 9 novembre 2023, aff. C-477/22, ARST SpA – Azienda regionale sarda trasporti : Temps de travail dans le transport par route : *Europe* janv. 2024, comm. 23

CJUE, 9 novembre 2023, aff. jtes C-271/22 à C-275/22, Keolis Agen SARL : Report des congés payés : *Europe* janv. 2024, comm. 22

CJUE, 16 novembre 2023, aff. C-360/22, Commission / Pays-Bas (Capital retraite après transfert) : Libre circulation des travailleurs : *Europe* janv. 2024, comm. 11

CJUE, 16 novembre 2023, aff. jtes C-583/21 à C-586/21, NC (Transfert d'une étude notariale espagnole) : Transfert d'entreprise : *Europe* janv. 2024, comm. 24

CJUE, 30 novembre 2023, aff. C-270/22, Ministero dell'Istruzione et INPS : Ancienneté des travailleurs à durée déterminée : *Europe* janv. 2024, comm. 25

CJUE, 7 décembre 2023, aff. C-518/22, AP Assistenzprofis : Différence de traitement liée à l'âge et droits fondamentaux des personnes handicapées : *Europe* fév. 2024, comm. 73

CJUE, 14 décembre 2023, aff. C-206/22, Sparkasse Südpfalz : Articulation congés payés et période de quarantaine en temps d'épidémie : *Europe* fév. 2024, comm. 74

CJUE, 18 janvier 2024, aff. C-631/22, Ca Na Negreta : Handicap et obligation de procéder à des aménagements raisonnables : *Europe* mars 2024, comm. 122

CJUE, 18 janvier 2024, aff. C-218/22, Comune di Copertino : Droit à l'indemnité financière de congés payés en cas de démission : *Europe* mars 2024, comm.124

CJUE, 25 janvier 2024, aff. C-389/22, Croce Rossa italiana e.a. : Renvoi préjudiciel et succession de CDD dans le domaine militaire : *Europe* mars 2024, comm.123

CJUE, 20 février 2024, aff. C-715/20, X (absence de motifs de résiliation) : Résiliation anticipée sans motif d'un contrat à durée déterminée : *Europe* avril 2024, comm. 166

CJUE, 22 février 2024, aff. C-283/21, Deutsche Rentenversicherung Bund : Sécurité sociale, prise en compte des périodes d'éducation d'enfants : *Europe* avril 2024, comm. 153

CJUE, 22 février 2024, aff. C-649/22, Randstad Emplo ETT SAU : Egalité de traitement des travailleurs intérimaires : *Europe* avril 2024, comm. 169

CJUE, 22 février 2024, aff. jtes C 59/22, C 110/22 et C 159/22, Consejería de Presidencia, Justicia e Interior de la Comunidad de Madrid e. a. : Sanction de successions abusives de CDD : *Europe* avril 2024, comm. 167

CJUE, 22 février 2024, aff. C-589/22, Resorts Mallorca Hotels International SL : Déclenchement de l'obligation de consultation en cas de licenciements collectifs : *Europe* avril 2024, comm. 168

CJUE, 22 février 2024, aff. C-125/23, Association Unedic délégation AGS de Marseille : Protection contre l'insolvabilité de l'employeur : *Europe* avril 2024, comm. 170

CJUE, 11 avril 2024, aff. C-116/23, Sozialministeriumservice : Allocation de congé de proche aidant : *Europe* juin 2024, comm. 226

CJUE, 25 avril 2024, aff. C-36/23, Familienkasse Sachsen der Bundesagentur für Arbeit : Etat compétent pour l'attribution de prestations familiales : *Europe* juin 2024, comm. 227

CJUE, 16 mai 2024, aff. C 27/23, Hocinx (Caisse pour l'avenir des enfants) : Libre circulation des travailleurs : *Europe* juil. 2024, comm. 268

CJUE, 13 juin 2024, aff. jtes C-331/22 et C-332/22, DG de la Función Pública, Generalitat de Catalunya : Contrats à durée déterminée successifs dans la fonction publique : *Europe* août-sept 2024, comm. 318

CJUE, 20 juin 2024, aff. C-367/23, Artemis security SASc : Sanction de l'absence visite médicale préalable au travail de nuit : *Europe* août-sept 2024, comm. 316

CJUE, 27 juin 2024, aff. C-41/23, Peigli : Contrats à durée déterminée sucessifs des magistrats honoraires : *Europe* août-sept 2024, comm. 317

CJUE, 27 juin 2024, aff. C-284/23, Firma Haus Jacobus : Protection des travailleuses enceintes contre les licenciements : *Europe* août-sept 2024, comm. 319

CJUE, 11 juillet 2024, aff. C-196/23, Plamaro : Licenciements collectifs et consultation des représentants du personnel : *Europe* oct. 2024, comm. 364

CJUE, 29 juillet 2024, aff. C-39/23, Keva e. a. : Différence de traitement en matière d'imposition des dividendes : *Europe* oct. 2024, comm. 355

CJUE, 29 juillet 2024, aff. C-184/22 et C-185/22, KfH Kuratorium für Dialyse und Nierentransplantation : Inégalité de traitement des travailleurs à temps partiel : *Europe* oct. 2024, comm. 363

CJUE, ord., 29 juillet 2024, aff. C-435/23, Glavna direktsia « Granichna politsia » kam Ministerstvo na vatreshnite raboti : Réglementation du travail de nuit et principe d'égalité : *Europe* oct. 2024, comm.365

CJUE, 12 septembre 2024, aff. C-548/22, Presidenza del Consiglio dei ministri e. a. : Egalité de traitement des magistrats honoraires : *Europe* nov. 2024, comm. 418

CJUE, 20 septembre 2024, aff. C-439/23, Consiglio nazionale delle ricerche : Ancienneté acquise sous CDD : *Europe* nov. 2024, comm. 436

CJUE, 4 octobre 2024, aff. jtes C-541/20 à C-555/20, République de Lituanie e. a. c/ Parlement européen et Conseil de l'Union européenne : Paquet « mobilité » : *Europe* déc. 2024, comm. 466

CJUE, 4 octobre 2024, aff. C-314/23, Air Nostrum : Egalité de traitement en matière de rémunération : *Europe* déc. 2024, comm. 475

CJUE, 17 octobre 2024, aff. C-322/23, Lufoni : Reprise d'ancienneté des travailleurs en CDD : *Europe* déc. 2024, comm. 476

CJUE, 17 octobre 2024, aff. C-349/23, Zetcheck : Droit différencié de report de l'âge de départ à la retraite : *Europe* déc. 2024, comm. 477

CJUE, 17 octobre 2024, aff. C-408/23, Anwaltsnotarin : Limite d'âge pour l'accès à la profession de notaire : *Europe* déc. 2024, comm. 478

CJUE, 24 octobre 2024, aff. C-441/23, Omnitel Comunicaciones e. a. : Champ d'application des règles sur le travail intérimaire : *Europe* déc. 2024, comm. 479

Valorisation

Congrès et colloques

Communications dans le cadre de séminaires et de colloques

22 novembre 2024 : **Présentation et discussion de la notice « Administrateur représentant les salariés »,** Journée de discussion autour de : *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*. Tome 2, CNAM, Paris.

5 juillet 2024 : « **Négociation collective et concurrence : deux suites de l'arrêt Albany** » Intervention au colloque « Depuis Maastricht, 30 ans d'Europe sociale », Université de Bordeaux / Institut du travail de Bordeaux.

5 juin 2024 : « **Le congé parental d'éducation** », Intervention au colloque sur « Les congés du salarié », Université de Montpellier, Ecole de droit social de Montpellier.

Philippe LÉGÉ

Publications

Revues

Autres articles

P. Légé, « Un dérapage budgétaire très révélateur », revue syndicale et pédagogique *l'École Émancipée,* n°110, octobre/novembre 2024, p. 4-5.

Ouvrages

Ouvrage en nom propre

D. Cayla, P. Légé, C. Ramaux, J. Rigaudiat et H. Sterdyniak, *Penser l'alternative*, Paris : Fayard, 2024.

Chapitre d'ouvrages

P. Légé, « Le discours de légitimation du "projet de loi Travail" et ses transformations », *in* Thierry Guilbert (dir.), *Discours et austérité. Argumentations, injonctions, vulnérabilisations*, Presses Universitaires du Septentrion, collection Paradoxa, novembre 2024.

Notes de lecture

Rapports

Rieucau Géraldine, Laussu Jennifer, Jolivet Annie, Brunet Carole, Légé Philippe, Celle Sylvain, Guyon Thibault, Longuet Stéphane, Tran Viet-Ha, Larquier (de) Guillemette. *Construire les métiers et les emplois de la transition écologique*. Rapport CEET (Centre d'Etudes de l'Emploi et du Travail) n°113, novembre 2024.

Rieucau Géraldine, Laussu Jennifer, Jolivet Annie, Brunet Carole, Légé Philippe, Celle Sylvain, Guyon Thibault, Longuet Stéphane, Tran Viet-Ha, Larquier (de) Guillemette. *Construire les métiers et les emplois de la transition écologique*, Rapport final, Recommandations pour l'action publique et Note de synthèse, ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), mai 2024.

Valorisation

Colloques et congrès (France/International)

Journées et séminaires de recherche

Communications à des journées et à des séminaires de recherche
P. Légé, « D'une crise à l'autre, la trajectoire du capitalisme américain (1973-2020) », Séminaire de l'IDHES Paris 1, *Crises plurielles dans la dynamique longue du capitalisme*, la Sorbonne, 24 avril 2024.

P. Légé, M. Simonet et K. Yon, *Perspectives politiques sur le travail (présentation et discussion de trois ouvrages)*, Les Rendez-Vous de l'IDHES, Université Paris Nanterre, 13 juin 2024.

Directions de thèse/Garant HDR

Co-direction [avec Rémy Caveng] de la thèse de Raphaël Ruggieri, *L'ESH en classes préparatoires : la valorisation d'une pensée économique dominante ?* Inscription en septembre 2022 à l'université de Picardie Jules Verne.

Co-direction [avec Nathalie Sigot] de la thèse d'Elisa Cortinhas, *L'individu libre chez John Stuart Mill : un moteur pour le progrès économique et social*. Inscription en septembre 2021 à l'Université Paris-1.

Direction de la thèse de Camille Boulenguer, *La relation entre évasion fiscale et pouvoir de marché. Le cas des GAFAM*. Inscription en septembre 2020 à l'université de Picardie Jules Verne.

Membre externe du comité de suivi de thèse de Louis Noé, *La rémunération de l'activité de travail à l'épreuve du risque économique* (thèse en droit sous la direction de Fabrice Rosa). Université de Reims Champagne Ardennes (URCA).

Membre du jury de thèse de Doaa El Gebaly, *La gestion de la diversité des ressources humaines dans l'économie de service de Dubaï*. Thèse de doctorat en sciences économiques sous la dir. de Michel Rocca, Université Grenoble Alpes, 13 décembre 2024.

Prix et distinctions

Responsabilités dans des sociétés savantes

Membre du CA et du bureau (en tant que Vice-Président) de l'*Association Française d'Économie Politique*.

Marc LORIOL

Publications

Revues

Autres articles

Marc Loriol, 2024, Débordé ? Ne culpabilisez pas !, *Revue Cadres CFDT*, n° 501

Ouvrages

Chapitre d'ouvrages

Marc Loriol, 2024, « Santé au travail », dans le tome 2 du *Dictionnaire sociologique sur les zones grises des relations de travail et d'emploi*, Marie-Christine Bureau, Antonella Corsani, Olivier Giraud (directeurs), Teséo, pp. 211-221.

Marc Loriol, 2024, « Bonne distance », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 35-37.

Marc Loriol, 2024, « Burn out », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 38-40.

Marc Loriol, 2024, « Collectifs de travail », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 55-57.

Marc Loriol, 2024, « Construction sociale », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 65-67.

Marc Loriol, 2024, « Coping collectif ou communautés de coping », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 72-75

Marc Loriol, 2024, « Genre », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 130-132.

Marc Loriol, 2024, « Précarité », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 170-172.

Marc Loriol, 2024, « Reconnaissance au travail », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 186-188.

Marc Loriol, 2024, « Syndrome méditerranéen », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 234-236.

Marc Loriol, 2024, « Travail émotionnel », dans *80 concepts en santé*, sous la direction d'Anne Muller, Elsevier Masson, pp. 252-253.

Valorisation

Colloques et congrès (France/International)

Communication à des colloques et congrès

Conférencier invité au Festival International de Sociologie (FISO) « Au chevet du travail » du 15 au 18 octobre 2023 à Epinal : Conférence plénière « Penser sociologiquement la santé mentale au travail à travers des catégories médicales ou psychologiques », animation de l'atelier « Les réformes de la fonction publique et l'identité professionnelle » et participation au comité scientifique.

Journées et séminaires de recherche

Communications à de journées et à des séminaires de recherche

- Conférencier invité au séminaire du Tetras, « la construction sociale des catégories, le cas de l'addiction au travail et du surtravail », le 18 janvier 2024 à l'université de Lorraine, Nancy.

- Conférencier invité à journée d'échanges autour de la thématique « Travail dans la culture, Culture du travail », le jeudi 8 février 2024 à l'UBO, Brest.

- Conférencier invité au séminaire du Clersé, « Construction de l'addiction au travail et genre », le 30 septembre 2024 à l'université de Lille.

- Journée de présentation-débat autour de l'ouvrage *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique* (Tome 2), présentation du chapitre « Travail et santé » et discussion de deux autres chapitres, CNAM, Paris le 22 novembre 2024.

- Conférencier invité à la Journée territoriale de la santé et de la sécurité au travail « au cœur de nos rythmes de travail », conférence sur « Télétravail, semaine de 4 jours… Précautions d'emploi », CDG 82, Montauban le 26 novembre 2024.

Nicole MAGGI-GERMAIN

Publications

Revues

Articles dans des revues à comité de lecture

« La création d'un congé pour menstruations incapacitantes : un enjeu d'égalité professionnelle entre les femmes et hommes ? » *Droit social*, Études, n° 10, oct. 2024, p. 804 à 812 (première partie), n° 11, nov., p. 915 à 919 (2e partie)

Ouvrages

Chapitre d'ouvrages

« La participation de l'organisation internationale du travail à la construction d'un ordre mondial du travail », dans D. Rousseau et O. de Frouville (dir.), *Démocratiser l'espace monde*, Mare & Martin, 2024, 268 p., p. 135-159. https://www.mareetmartin.com/livre/democratiser-lespace-monde

Valorisation

Colloques et congrès (France/International)

Organisation de colloques et de congrès

VIe assises franco-polonaises du Droit sur *Justice sociale, justice environnementale et justice du travail*, 15/16 avril 2024, organisées à Bibliothèque polonaise de Paris par l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, l'Université Adam Mickiewicz de Poznań, l'Université de Lorraine

Co-organisation des Rencontres doctorales pluridisciplinaires de l'Université Paris 1, l'Université Adam Mickiewicz (Poznań, Pologne) et l'Université de Lorraine organisées le 16 avril 2024 dans le cadre des VIe Assises franco-polonaises du Droit sur J*ustice sociale, justice climatique et justice du Travail*, Paris. Thème des doctoriales : La justice appréhendée par les doctorant.e.s dans leurs travaux

Communication à des colloques et congrès

8e Conférence nationale de l'Inspection du Travail polonaise, Université Adam Mickiewicz de Poznan (Pologne), Titre de la commmunication : « La transformation de l'inspection du travail en France », 14 octobre 2024.

XXIV World Congress of the International Society for labor and Social Security law (Rome, Italie), *Work In A Changing World That The Quest For Labor Rights And Social Justice*, 17-20 sept. 2024. Titre de la commmunication : "The Digital and Ecological Transitions an the Idea of Social Justice", 2à septembre 2024)

Colloque international *Employment, Training And Lifelong-Learning for a Global Labour Market* 11/12 avril 2024, faculté de droit et des relations industrielles de l'Université de Saint Jacques de Compostelle (Espagne) Titre de la communication (en anglais) : « Using the Ecological and Digital Transitions to Restructure Groups»

Ve assises franco-polonaises du Droit : *Justice sociale, justice climatique, justice du travail*, 16/18 avril 2024, Paris et Nancy - Université Adam Mickiewicz (Poznań, Pologne), Université de Lorraine et Université Paris 1. Titre de la communication : **«** La transition peut-elle être juste ? »

Séminaires de recherche

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), séminaire pluridisciplinaire Travail, formation et écologie (TAFECO).Titre de la communication : « Le rôle de la formation professionnelle continue dans la construction des transitions écologique et numérique » (9 oct. 2024)

Université de Poitiers, faculté de Droit, séminaire de recherche pluridiciplinaire sur *Les représentations en droit du travail* ouvert aux enseignants-chercheurs, étudiants, praticiens. Titre de la communication : « La notion de "représentation en droit du travail" » (8 fév. 2024)

Activités de recherche et éditoriales

Réseaux thématiques

Participation à des comités scientifiques
Membre du comité scientifique du colloque international organisé par l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), « *Employment, training and lifelong learning for a global labour market* », 11/12 avril 2024

Membre du comité scientifique du projet de recherche *Occupational Health and Safety (OHS). Legislation and Insurance Coverage in the context of the Fourth Industrial Revolution* – financé par l'Institut national pour l'assurance contre les accidents du travail (INAIL) / Fondazione ADAPT et Université de Modena et Reggio Emilia.

Participation à des réseaux de recherche

Membre du Conseil de l'Institut d'études avancées de l'Université de Poznań (Pologne) - http://cbz.amu.edu.pl/fr/conseil-d-institut.html

Membre du Réseau international de recherche de l'O.I.T. (2021-2024) créé afin d'approfondir les connaissances dans le domaine de la violence et du harcèlement dans le monde du travail en Afrique de l'Ouest

Membre de l'Observatoire sur la digitalisation des relations industrielles, Université catholique de Rome - https://www.linkedin.com/company/osservatorio-sulla-digitalizzazione-delle-relazioni-industriali/

Membre du Comité exécutif international du réseau collaboratif CIELO (Communauté pour la recherche et les études sur le travail et le champ professionnel (http://www.cielolaboral.com/fr/)

Activités éditoriales

Participation à des comités éditoriaux

Depuis 2017, Membre du Comité scientifique de la revue numérique bimestrielle *Professionalità studi*, dirigée par Giuseppe Bertagna, Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Bergame, et Michele Tiraboschi, Professeur de droit du travail à l'Université de Modèle et de Reggio Emilia http://riviste.gruppostudium.it/professionalit%C3%A0/professionalit%C3%A0-studi

Depuis 2020, Membre du Comité scientifique de la revue numérique E-Journal of International and Comparative Labour Studies http://ejcls.adapt.it/index.php/ejcls_adapt/about/editorialTeam

Activités d'expertise et d'évaluation

Responsabilité au sein d'instances d'évaluation

Évaluatrice pour l'Institut d'études avancées de Nantes dans le cadre de la procédure de sélection pour l'accueil de chercheurs étrangers.

Directions de thèse/Garant HDR

Thèse soutenue

Hermann Martial NDJOKO, *la prévention de la discrimination syndicale par la reconnaissance des compétences liées au mandat représentatif*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire "Droit et Changement Social (UMR CNRS 6297) - Soutenance le 16 juin 2024

Thèses en cours

Lassine TOLO, *L'unification du droit du travail dans le cadre l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA)*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire "Droit et Changement Social (UMR CNRS 6297). Cotutelle avec le Pr. Diankinè Tounkara, Universite des sciences juridiques et politiques de Bamako (Mali). En préparation depuis décembre 2023

Nathalie DJIDEL, L'*incidence de l'intelligence artificielle sur le travail*, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne - École de droit de la Sorbonne (EDDS) et Institut de recherches juridiques de la Sorbonne (IRJS – équipe

d'accueil EA4150- CNRS) - en préparation depuis septembre 2022 (changement de directrice de thèse - doctorante inscrite depuis le 1er septembre 2019)

Neda ASKARINYA, *Les mécanismes de distribution des risques sociaux*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire "Droit et Changement Social (UMR CNRS 6297) – Thèse préparée en co-direction avec le professeur Ali-Akbar GORDJI, Université Shahid Beheshti, faculté de droit de Téhéran (Iran) - en préparation depuis octobre 2018

Clément COUËDEL, *Normalisation et droit du travail*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire "Droit et Changement Social (UMR CNRS 6297) – en préparation depuis le 01/11/2015

Karim ELHACOUMO, *Le concept de dialogue social : entre démocratie sociale et autonomie des partenaires sociaux*, Univ. Paris 1 (École doctorale de droit de la Sorbonne et Institut de Recherches Juridiques de la Sorbonne (IRJS) – en préparation depuis le 10/11/2013

Contrats de recherche (port ou participation)

Contrats européens et internationaux (ERC, H2020, etc.)

2021-2025, Participation au projet de recherche « *Aprendizaje a lo largo de la vida en una sociedad digital: formacion y recualificacion para las nuevas profesiones del mercado de trabajo global* »[13] dirigé par les Pr. Lourdes MELLA MENDEZ et Consuelo FERREIRO REGUEIRO ; Agencia Estatal de Investigación / faculté de droit de l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) - https://www.lawusc.es/portfolio-item/aprendizaje-a-lo-largo-de-la-vida-en-una-sociedad-digital-formacion-y

Intervention dans le cadre d'un projet de recherche japonais portant sur « *L'étude juridique et comparée du système de santé globale et adapté à la physiologie des femmes* », Hiroyo TOKORO, professeur à la faculté de Droit de Université de Fukuoka, Miu SHIBUTA, chercheuse rattachée à l'Université de Hirosaki et Eri KASAGI, professeur à l'Université de Tokyo, 5 juin 2024
Titre de l'intervention : Présentation des propositions de loi françaises et des accords collectifs portant sur le congé menstruel

Anne MULLER

Publications

Revues

Article dans des revues à comité de lecture

Collectif de recherche Chaire Unesco ICP Formation Professionnelle. (2024). L'horizon d'une épistémologie de l'expérience. In Jean-Marie BARBIER et Martine DUTOIT, *Se construire par l'expérience et la recherche. Education permanente.*

[13] L'apprentissage tout au long de la vie dans une société numérique. Formation et requalification pour les nouveaux métiers dans le cadre du marché du travail global.

Margat, A. Muller, A., Slimar, C., & Gagnayre , R.(2024). Quelles perspectives pour les Infirmiers de Pratique Avancée souhaitant poursuivre en doctorat ? *2, Revue de pratique avancée*.

Ouvrages

Ouvrage collectif

Collectif de recherche Chaire Unesco ICP Formation Professionnelle (2024). *L'expérience en train de se faire.* L'Harmatan. Coll Action et savoir.

Direction d'ouvrage

Muller**,** A**.** (2024), *Vers un CPA élargi, outil de sécurisation des transitions professionnelles augmentées.* Irés.

Muller, A. (2024). *Anatomie physiologie en fiches*. Elsevier Masson (réédition).

Direction d'ouvrage collectif

Muller, A. (2024). *80 concepts en santé*. Elsevier-Masson.

Chapitre d'ouvrages

Muller, A. (2014). L'expérience en train de se faire. Des infirmier.es de pratique avancée. In Collectif de recherche Chaire Unesco ICP Formation Professionnelle. *L'expérience en train de se faire.* L'Harmatan. Coll Action et savoir.

Muller, A. (2024). Apprentissage informel. In A. Muller. *80 concepts en santé*. Elsevier-Masson pp.18-24.

Muller, A. (2024). Partenariat. In A. Muller. *80 concepts en santé*. Elsevier-Masson, pp.164-166.

Gilioli, C. et Muller,A. (2024). Ethique. In A. Muller. *80 concepts en santé*. Elsevier-Masson, pp.114-116.

Pougheon Bertrand, D. et Muller, A. (2024). Expérience patient. In A. Muller. *80 concepts en santé*. Elsevier-Masson, pp.123-126.

Mbiatong,J.,Tison,B. et Muller,A. Interculturalité. (2024). Expérience patient. In A. Muller. *80 concepts en santé*. Elsevier-Masson, pp.145-148.

Colloques et congrès (France/International)

Communications à des colloques et congrès

Invitée au Festival de la pédagogie Croix –Rouge, participation à deux tables rondes « Favoriser le passage à l'action de grand public »

Vulgarisation de la recherche

Interventions parlées

« les apprentissages informels, les environnements capacitants » Instituts de formation des cadres de santé, Master 1 Economie Sociale Solidaire parcours Santé, Protection et Economie Sociales, Université Gustave EIFFEL, Marne la Vallée, en partenariat avec l'IFCS Ste Anne, Paris, CHU neurosciences, Paris.

« De la formation à l'apprenance : les enjeux de l'autoformation », Master Ingénierie des Formations en Santé, Université Sorbonne Paris Nord, en partenariat avec l'Institut de formation cadre de santé, Centre de la Formation et du Développement des Compétences, AP-HP, 180 étudiants.

« Des apprentissages informels à l'organisation apprenante » Master infirmier de pratique avancée, Paris Cité, 90 étudiants

« Gestes qui sauvent : réalités, défis et innovations » Webinaire Croix-Rouge.

Activités de recherche et éditoriales

Réseaux thématiques

Participation à des comités scientifiques de deux revues en sciences de l'éducation et en sciences infirmières ; Savoirs, et Recherche en soins infirmiers.

Participation à des réseaux de recherche

Au sein de la Chaire en formation professionnelle, construction personnelle, transformations sociales, créée en 2019 par l'UNESCO et l'Institut Catholique de Paris.

Participation à un réseau de recherche collaborative international entre laboratoires et organisations dans le domaine de l'agir professionnel et de l'expérience, à un réseau scientifique et professionnel international sur l'expérience et l'analyse des activités.

Association internationale pour la promotion des recherches en éducation et en formation des adultes (Aiprefa). Secrétaire de cette association .

Activités éditoriales

Participation à des comités éditoriaux

Membre du comité éditorial de la revue Savoirs, L'Harmattan (*Revue internationale de recherches en éducation et en formation des adultes)*

Responsable de la rubrique ***«*** *Comptes rendus de lectures »*

Secrétaire, membre du bureau de l'association AIPREFA de la revue *Savoirs*

Activités d'expertise et d'évaluation

Expertise de dossiers de qualification d'enseignants-chercheurs en tant que membre de l'instance nationale du Conseil des universités en sciences infirmières CNU92.

Expertise de dossier de recours pour non qualification, Instance constituée des membres du bureaux des sections universitaires maieutiques, pharmaceutiques, sciences de rééducation et réadaptation et des sciences infirmières du Conseil national des université pour les disciplines de santé

Expertises de notes de synthèse et articles pour la revue *Savoirs, Revue internationale de recherches en éducation et en formation des adultes.*

Jurys de soutenance de thèse

Samantha Gouwy. Perceptions soignantes de la réflexivité des personnes atteintes de pathologies chroniques. Focus sur la prise en charge hospitalière. Laboratoire de recherche CIREL (EA 4354), Université de Lille. Directeurs de thèse : O. Las Vergnas

Sidonie Laurent. L'activité physique de l'infirmière au XXIe siècle en France : le rapport de l'infirmière à son propre corps. Laboratoire du GRHAPES à l'INSHEA, Université Nanterre. Directrice de thèse : Isabelle Queval.

Elisabeth Donnaint.La construction des compétences émotionnelles chez les étudiants en soins infirmiers : L'expérience subjective comme ressource en formation.Laboratoire LIRTES (UR 7313. Université Paris Est Créteil. Directeur de thèse Alain Mouchet.

Responsabilités locales et nationales

-

Membre du Conseil national des université en sciences infirmières, CNU92, 2ème vice-présidente de la section

Membre du Conseil d'unité du laboratoire IDHES UMR CNRS 8533.

Membre du Conseil d'administration de l'Institut des Sciences Sociales du Travail, *composante de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne* élue représentante des enseignant-chercheurs

Gabriel ROSENMAN

Publications

Revues

Direction de numéros de revue

Co-direction avec Baptiste Giraud, Pauline Grimaud et Maxime Quijoux d'un dossier (à paraître) pour la revue *Terrains & Travaux*, sur « Les ancrages sociaux de la grève »

Co-direction avec Fanny Gallot, Samuel Hayat et Rose Feinte d'un dossier (à paraître) pour la revue *Le Mouvement social*, sur « Les solidarités ouvrières en temps de grève »

Articles dans des revues à comité de lecture

Article (en cours d'évaluation) dans les *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* : « Une intégration à grande vitesse ? SUD-Rail, ses dirigeant·es et le champ syndical (1996 – 2018) »

Article (en cours d'évaluation) dans *Le Mouvement social* : «L'équation de la solidarité. Les critères de répartition des caisses de grève, entre algèbres corporatives et arbitrages stratégiques »

Article (en cours d'évaluation) dans *Terrains & Travaux* : « Entre mouvement ouvrier traditionnel et bloc social interclassiste. Les caisses de grève comme dispositifs configurateurs de solidarité »

Autres articles

Recension (à paraître) dans *Travail et Emploi* du livre de Baptiste Giraud, *Réapprendre à faire grève*

Ouvrages

Chapitre d'ouvrages

Chapitre (à paraître) dans l'ouvrage *Les finances du syndicalisme* (Karel Yon, Emilien Julliard, dir.), Presses du Septentrion : « Financer la grève à l'ère du service minimum et des réseaux sociaux Dix ans de réinvestissements des caisses de grève (2010-2021) »

Valorisation

Colloques et congrès (France/International)

Organisation de colloques et de congrès

Co-organisation avec Karel Yon, Emilien Julliard et Marie Ménard d'une journée d'étude sur « Le réseau syndical Labor Notes », le 22 mars 2025 à Paris

Co-organisation du congrès *Historical Materialism Paris*, les 26, 27, 28 juin 2025 à Paris

Communications à des colloques et congrès

Communication au colloque « Renouveau syndical » à Paris en novembre 2024 : « La reconfiguration de la solidarité ouvrière par les réseaux sociaux numériques : sociographie des donateur.ices aux caisses de grève en ligne »

Communication au congrès Historical Materialism London, en novembre 2024 : « Solidarity Strike Funds in France : The Rise of a Class Activation Device »

Journées et séminaires de recherche

Organisation de journées et de séminaires de recherche

Organisation d'une séance du séminaire SYMETT (Syndicalisme, Methode, Théorie à Lyon 2) en mars 2025, sur la grève de l'hôtel Ibis Batignolles

Communications à de journées et à des séminaires de recherche

Intervention au séminaire Arpenter le politique (ENS Jourdan) en février 2025 : « Caisses de grève et configurations de solidarité »

Intervention au séminaire Arpenter le politique (ENS Jourdan) en décembre 2024 : discussion de l'ouvrage de Baptiste Giraud, *Réapprendre à faire grève*

Activités de recherche et éditoriales

Réseaux thématiques

- Participation au bureau du Réseau Thématique 18 « Relations Professionnelles » de l'Association Française de Sociologie

Christophe VIGNEAU

Publications

Libertés et droits fondamentaux : décision Amazon de la CNIL du 27 décembre 2023, Droit ouvrier juillet 2024.

VII-ANNEXES

Annexe 1- Les rencontres IRES-ISST

Annexe 2- Programme et présentation de la session

Annexe 3- Programme et présentation de la session

Annexe 4- Programme et présentation de la session

Annexe 5- Programme et présentation de la session

Annexe 6- Programme et présentation de la session

Annexe 7- Programme et présentation de la session

Annexe 8- Programme et présentation de la session

Annexe 9- Programme et présentation de la session

Annexe 10- Plaquette des JDS 2024

Annexe 11- Programme de la journée Drieets du 30 mai 2024

Annexe 12- Programme de la journée Drieets du 27 juin 2024

Annexe 13- Programme de la journée Drieets du 12 septembre 2024

Annexe 14- Programme de la journée Drieets du 26 novembre 2024

ANNEXE 1-Les rencontres IRES-ISST
« Que sait-on du travail »

IRES
Institut de Recherches Économiques et Sociales

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Les Rencontres IRES-ISST

Que sait-on du travail ?

mercredi 12 juin 2024 ▪ 9h00 - 17h30
ISST, 16 Bd Carnot, 92340 - Bourg-la-Reine

Présentation de la journée

À l'occasion du projet de réforme des retraites de 2023, la question du travail est devenue centrale dans le débat public. Auparavant négligée par les pouvoirs publics comme par les médias, cette question a fait l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales qui éclairent de multiples dimensions du travail : qualité de vie au travail, organisation et conditions de travail, soutenabilité et pénibilité du travail, sens du travail, modes de management, démocratie au travail, normes de genre, inégalités (selon les statuts, les qualifications), discriminations (liées au sexe, l'âge, etc.), les professions « essentielles », etc. Autant de thèmes analysés dans l'ouvrage *Que sait-on du travail ?*, coordonné par Bruno Palier (CEE, Sciences Po) et paru aux Presses de Sciences Po, qui rassemble 37 contributions de 60 chercheurs et chercheuses dans une perspective pluridisciplinaire (économie, gestion, sociologie, science politique, etc.).

Les 7es Rencontres IRES-ISST, qui se tiendront le 12 juin 2024 dans les locaux de l'ISST à Bourg-la-Reine, organiseront la discussion autour de l'ouvrage *Que sait-on du travail ?*. Fidèles à l'esprit des journées organisées en commun depuis plusieurs années, ces rencontres réuniront plusieurs auteurs et autrices qui présenteront leurs contributions portant sur le sens du travail, les conditions et l'organisation du travail ainsi que sur les enjeux de la négociation collective, pour ensuite ouvrir le débat en y associant des responsables syndicaux et praticiens. Faire dialoguer différents acteurs permettra de nourrir la réflexion d'éléments empiriques et d'expériences concrètes.

Inscription obligatoire : **caroline.aujoulet@ires.fr**

www.ires.fr ▪ www.univ-paris1.fr

Programme

09:00
Accueil

09:30
Ouverture : Jean-Michel Denis (Directeur de l'ISST), Frédéric Lerais (Directeur de l'Ires)

09:45
Introduction : Bruno Palier (CEE, Sciences Po), coordinateur de l'ouvrage
Que sait-on du travail ?, Presses de Sciences Po

10:15

Session 1. Conditions de travail et sens du travail

Animation : Philippe Légé (Université Paris 1, ISST)

- Thomas Coutrot (Ires) et Coralie Perez (Université Paris 1, CES) :
Le sens du travail, enjeu majeur de santé publique
- Annie Jolivet (Cnam, CRTD, Ceet, Ires) :
Le travail et les conditions de travail en dernière partie de vie professionnelle
- Deux points de vue d'acteurs syndicaux dont Michel Beaugas (FO, secrétaire confédéral en charge de l'emploi et des retraites)

Échanges avec la salle

Pause déjeuner

13:30

Session 2. Au cœur des métiers essentiels

Animation : Jean-Michel Denis (Université Paris 1, ISST)

- Thomas Amossé (Cnam, Lise, CEET) et Christine Erhel (Cnam, Lise, CEET) :
Des métiers essentiels, mais une faible qualité de l'emploi et du travail
- François-Xavier Devetter (Ires, Clersé) et Julie Valentin (Université Paris 1, CES) :
Les « travailleurs et travailleuses du nettoyage » : deux millions de personnes au cœur des désordres du travail
- Deux points de vue d'acteurs syndicaux dont Anne-Michèle Chartier (CFE-CGC), Chantal Pichot (CGT)

Échanges avec la salle

15:30

Session 3. Les négociations autour du travail

Animation : Gabriel Rosenman (Université Paris 1, ISST)

- Jérôme Gautié (Université Paris 1, CES, CEPREMAP) :
Le Lean à la française : management technocratique et faiblesse du dialogue social L'exemple de l'aéronautique
- Noélie Delahaie (Ires, ISSTO, Université Rennes 2), Anne Fretel (Université Paris 8, LED, Ires), Héloïse Petit (Cnam, Lirsa, CEET) :
Quel rôle pour la branche dans la définition des conditions d'emploi et des salaires en France ?
- Deux points de vue d'acteurs syndicaux dont Véronique de Aguiar (Unsa-Éducation), Charles Parmentier (CFDT)

Échanges avec la salle

17:00
Conclusion : Arnaud Mias (Université Paris Dauphine - PSL, IRISSO) :
L'horizon fuyant de la santé au travail

17:30
Clôture : Jean-Michel Denis et Frédéric Lerais

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Stage CGT DLAJ « Les accords collectifs relatifs aux décisions affectant l'emploi»
du 18 au 22 mars

Co-animation : Laetitia Driguez et Arnaud Casado (Univ. Paris 1-ISST), Anaïs Ferrer (CGT DLAJ)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h 12h30	Présentation de l'ISST et du stage _____ La distinction entre plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et plan de départ volontaire (PDV) **Arnaud Casado** (ISST)	Le PSE : Le contrôle par l'administration **Nadia GSSIME** (Ministère du travail)	Les ruptures conventionnelles collectives (RCC) **Laetitia Driguez** (ISST)	Les accords de performance collective (APC) **Hélène Cavat** **(**Université de Strasbourg)	Synthèse syndicale et réalisation d'un outil à destination des participants **A. Casado, L. Driguez** (ISST) **Hélène Viart** (CGT)
Pause déjeuner					
14h 17 h	Le PSE : Elaboration, contenu et négociation **Arnaud Casado** (ISST) Travail préparatoire à la synthèse	Le PSE : Le cas particulier de la procédure collective **Laetitia Driguez** (ISST) Travail préparatoire à la synthèse	Intervention syndicale : La négociation des accords **Thomas Vacheron** (CGT) Travail préparatoire à la synthèse	Travaux de groupe Travail préparatoire à la synthèse	Bilan de la session **Laetitia Driguez et Arnaud Casado** (ISST) **Anaïs Ferrer** (CGT)

ANNEXE 3 – Stage FO-Administrateurs représentant les salariés

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Stage FO Administrateurs salariés

4 - 8 novembre 2024

Responsables enseignantes du stage : Antonella Corsani & Lætitia Driguez (Université Paris 1 - ISST), Maxime Raulet (FO)

	Lundi 4 novembre	Mardi 5 novembre	Mercredi 6 novembre	Jeudi 7 novembre	Vendredi 8 novembre
09 h 00	Présentation de l'I.S.S.T., de la session. Tour de table _____ Partage d'expériences et questionnements Travail de groupe coordonné par A. Corsani et L. Driguez ISST-Univ. Paris 1	Ce que nous avons appris hier Droits et devoirs des administrateurs représentant les salariés. Relations avec les IRP Lætitia Driguez ISST-Univ. Paris 1	Ce que nous avons appris hier L'entreprise, le groupe et les parties prenantes Théorie et pratique Antonella Corsani ISST-Univ. Paris 1	Ce que nous avons appris hier Comprendre le bilan Théorie et pratique Antonella Corsani ISST-Univ. Paris 1	Ce que nous avons appris hier Le devoir de vigilance des entreprises Lætitia Driguez ISST-Univ. Paris 1
12 h 30	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
14h	Gouvernance des sociétés. Rôle et fonctions du CA La rémunération des dirigeants. Lætitia Driguez ISST-Univ. Paris 1	Rencontre avec Jacky Chorin Ex- administrateur représentant les salariés expérimenté FO	Comprendre le compte de résultats Théorie et pratique Antonella Corsani ISST-Univ. Paris 1	Comprendre les évolutions et les stratégies des entreprises Théorie et pratique Antonella Corsani ISST-Univ. Paris 1	Bilan de la session **FIN 15 H 00**
17h00/ 17h30	Qu'est-ce que j'ai appris ?	Qu'est-ce que j'ai appris ?	Qu'est-ce que j'ai appris ?	Qu'est-ce que j'ai appris ?	

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Habiter le territoire : Syndicats et politiques publiques face aux inégalités territoriales
Stage CGT 2-6 décembre 2024
Responsables du stage : Antonella CORSANI et Philippe Légé (ISST – Université Paris I), Dominique Gallet (CGT)

	Lundi 2 décembre	Mardi 3 décembre	Mercredi 4 décembre	Jeudi 5 décembre	Vendredi 6 décembre
09 h 00	Présentation de l'ISST, de la session & des participants *A.Corsani, P. Légé et Dominique Gallet* Questionnements et partage d'expériences. Débat collectif animé par *Antonella Corsani* (ISST)	Les services publics *Philippe Légé* (ISST)	Territoires oubliés et conflictualité en milieu rural *Julian Mischi* (INRAE)	Inégalités territoriales d'accès aux soins *Guillaume Chevillard* (IRDES)	Qu'est-ce que nous avons appris cette semaine ?
12 h 30	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
14h 17h-17h30	De la production de l'espace au droit à la ville *Antonella Corsani* (ISST) et *Denis Meynent* (CGT) Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	Politiques du logement. *Pierre Madec* (OFCE Sciences Po Paris) Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	La ville hostile et les résistances urbaines. Lecture coopérative par l'arpentage et débat avec *Joffrey Paillard* (LAVUE -CNRS) Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	Mobilités, travail à distance, tiers-lieux et transition socio-écologique *Corinne Siino* (Université Toulouse 2) Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?	Bilan de la session **FIN 15 H**

1

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Stage FO Environnement et syndicats : L'action syndicale dans la transition écologique
du 19 au 23 février 2024

Co-animation : Antonella Corsani et Philippe Légé (ISST Université Paris 1), Zaima Benachour et Beatrice Clicq (FO)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h 10h00 11h15	Présentations de l'ISST et du stage _____ Introduction par *Béatrice Clicq* Secrétaire confédérale FO _____ Du rapport Meadows au rapports du GIEC. *Antonella Corsani* (ISST Université Paris 1)	Crise, transition et justice environnementale *Antonella Corsani* (ISST Université Paris 1)	Métiers, emplois et formations de la transition écologique *Philippe Légé* (ISST Université Paris 1)	Les missions environnementales du CSE *Gépy Koudadje* Avocate (Cabinet EXSO)	*Qu'avons-nous appris cette semaine ?* Débat sur les acquis et sur l'action syndical avec *Zaima Benachour* (FO)
12h30	Pause déjeuner				
14h 17h-17h30	Le réchauffement climatique *Sophie Szopa* (Institut Laplace, LSCE CEA) *Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?*	Perspectives de l'emploi *Yannick Saleman* (The Shift Project) *Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?*	Analyse de cas L'action FO dans les centrales de charbon *Jean-Pierre Damm* (FO) *Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?*	Les questions environnementales et la négociation collective *Mathilde Marchal* (Docteur en droit de l'Université Paris 1 et élève-avocat) *Qu'est-ce que j'ai appris aujourd'hui ?*	Bilan de la session Fin de la formation 15h00

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Stage CFDT « Transition écologique et Développement durable »
du 22 au 26 janvier 2024

Co-animation : Arnaud Casado et Philippe Légé (Univ. Paris 1-ISST), Laure Pelletier (CFDT)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h 12h30	Présentation de l'ISST et du stage, tour de table et introduction **Arnaud Casado** (ISST) **Philippe Légé** (ISST) _____ Transition et développement : quelques définitions **Manon Desbat** (Univ. Paris 1)	Territoires en transition **Clara Sannicolo** (Réseau Action Climat)	Limites de la croissance et indicateurs alternatifs **Florence Jany-Catrice** (Univ. de Lille)	L'emploi en transition : la question des filières **Magali Bounaix** (Ministère du Travail, DGEFP)	Restitution des synthèses Acquis et questionnements sur l'action syndicale **Fabien Guimbretière** (CFDT) **Arnaud Casado** (ISST) et **Philippe Légé** (ISST)
Pause déjeuner					
14h 17 h 17h30	Le réchauffement climatique : constat scientifique **Sophie SZOPA** (Institut Laplace, LSCE CEA) *Qu'est-ce que j'ai appris ?*	Négociations collectives en matière environnementale **Arnaud Casado** (ISST, Univ. Paris 1) *Qu'est-ce que j'ai appris ?*	Les missions environnementales du CSE **Gépy Koudadje** Avocate (Cabinet EXSO) *Qu'est-ce que j'ai appris ?*	L'emploi dans la Transition : impact macro et question des métiers **Philippe Légé** (ISST, Univ. Paris 1) *Qu'est-ce que j'ai appris ?*	Bilan de la session Fin à 15h

Stage CFDT « Transition écologique et Développement durable, niveau 2 »
du 4 au 8 mars 2024

Co-animation : Arnaud Casado et Philippe Légé (Univ. Paris 1, ISST), Laure Pelletier (CFDT).
Avec la participation de Fabien Guimbretière (Secrétaire national CFDT) le 8 mars

	Lundi 4 mars	Mardi 5 mars	Mercredi 6 mars	Jeudi 7 mars	Vendredi 8 mars
9h	**Arnaud Casado** (ISST) **Philippe Légé** (ISST) _____ Aide à la recherche documentaire	Finance verte et ISR **Caroline Vincensini** (Univ. Paris Saclay)	La transition sera-t-elle inflationniste ? **Philippe Légé** (ISST, Univ. Paris 1)	Le droit environnemental des sociétés, angle mort du droit du travail ? **Mathieu Zolomian** (Univ. Angers)	Acquis et questionnements **Fabien Guimbretière** (Secrétaire national CFDT) **Arnaud Casado** (ISST) et **Philippe Légé** (ISST)
12h30	Présentation du stage				
Pause déjeuner					
14h	Sociologie de la Transition dans la société et dans l'entreprise **Stéphane Labranche** (chercheur associé à Sc. Po. Grenoble)	L'utilisation des ressources financières de l'entreprise pour la transition : leviers d'actions pour le personnel syndical **Arnaud Casado** (ISST, Univ. Paris 1)	Les accords de mobilité **Amélie Klahr** (Convences Avocats)	La prévention des « risques mixtes » : enjeux de santé au travail dans la transition environnementale **Marie Bouny** (SIA Partners)	Bilan de la session Fin à 15h
17 h	*Qu'est-ce que j'ai appris ?*	*Qu'est-ce que j'ai appris ?*	*Qu'est-ce que j'ai appris ?*	*Qu'est-ce que j'ai appris ?*	

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Stage Innover en formation du 21 au 24 mai 2024
Responsables du stage : Anne Muller (ISST – Université Paris I), Aurélie LESAGE (CGT)

	Mardi 21 mai 2024	Mercredi 22 mai 2024	Jeudi 23 mai 2024	Vendredi 24 mai 2024
9 h	**Intervention** Créativité et innovation en formation d'adultes Anne Muller	**Ateliers** Expérimentation de pédagogies innovantes *La méthode des six chapeaux* *Le théâtre forum* Maxime Jore Directeur de l'innovation et de la recherche Gobelins Anne Muller	**Intervention** Approche théorique et conception de jeux en formation d'adultes Magali Lesage Responsable Mission accompagnement de l'étudiant Université Artois	**Intervention** Mise en perspective de transfert des pédagogies innovantes Anne Muller
12 h 30	Repas			
14 h 17h	**Intervention** La créativité : du processus à la pratique Maxime Jore Directeur de l'innovation et de la recherche Gobelins	**Ateliers** Expérimentation (suite) Le sketchnoting Maxime Jore Anne Muller	**Intervention** Illustrations de conception de jeux en formation d'adultes Magali Lesage Université Artois Aurélie Lesage CGT	Retour sur les attentes de formation Bilan du stage Anne Muller

ANNEXE 9- Stage pluridisciplinaire

PROGRAMMATION 2024

- 21 mars 2024
- 25 avril 2024
- 23 mai 2024
- 20 juin 2024
- 19 septembre 2024
- 17 octobre 2024
- 21 novembre 2024
- 12 décembre 2024

HORAIRES

De 9 h 30 à 17 h
Accueil des participants à partir de 9 h

CONTACTS

Pour FO :
Ghislaine Ferreira
gferreira@force-ouvriere.fr

Pour la CGT :
Christian Angèle
c.angele@cgt.fr

Pour la CFDT :
Jacques Toutain
jactoutain@me.com

Pour la CFE-CGC :
Marc-Antoine Marcantoni
mamarcantoni@outlook.fr

CONTACTS À L'ISST

Coordination des Journées de droit social et responsable administratif
Catherine di-Costanzo
catherine.di-costanzo@univ-paris1.fr
01 79 41 90 14

Ingénieure d'études
Adeline Gubler
adeline.gubler@univ-paris1.fr
01 79 41 90 09

Institut des sciences sociales du travail (ISST)
16, boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine

isst.pantheonsorbonne.fr

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

JOURNÉES DE DROIT SOCIAL 2024

Destinées aux conseillers prud'hommes des organisations syndicales qui souhaitent actualiser et approfondir leurs connaissances en matière de droit du travail national et européen, ces journées se veulent un temps d'échange, de discussion et de réflexion sur l'état et l'évolution du droit social et du contentieux prud'homal. Elles prennent la forme d'un cycle annuel de huit séminaires intersyndicaux d'une journée.

VIE PERSONNELLE/VIE PROFESSIONNELLE

Alors que vie personnelle et vie professionnelle doivent pour les salariés souvent être conciliées, le droit du travail tente d'en séparer les sphères. Des faits relevant de la vie personnelle peuvent cependant avoir des répercussions sur la relation de travail. La Cour de cassation a construit une jurisprudence qui, tout en soustrayant la vie personnelle du pouvoir disciplinaire de l'employeur, admet que celle-ci puisse justifier la rupture du contrat de travail. La journée permettra d'exposer l'état du droit positif en la matière.

SOURCES CONVENTIONNELLES ET SUPRANATIONALE

Les sources du droit du travail sont plurielles. Au titre de ces journées d'actualités, deux sources méritent une attention particulière. L'essor de la négociation collective invite tout d'abord à revenir sur le particularisme de cette source. Comment doit être interprétée la convention collective ? Comment identifier la norme conventionnelle applicable en cas de concours de conventions collectives ? Comment cette dernière trouve-t-elle à s'articuler avec les autres sources du droit du travail ? Le contentieux dit du « barème macron » ou celui des congés payés ont montré, ensuite, l'importance du recours aux normes supranationales. Quelles normes peuvent être mobilisées ? Sous quelles conditions ? Autant de questions que les conseillers doivent maitriser pour rendre une décision conforme au droit.

DROIT PÉNAL « DU » ET « AU » TRAVAIL

Bien que le conseil de prud'hommes soit incompétent pour juger des conséquences pénales des infractions commises « par » ou « à l'encontre » des salariés, il ne peut être totalement étranger au droit pénal au travail et au droit pénal du travail. En effet, les conseillers peuvent notamment avoir à juger si un fait qualifié d'infractionnel par l'employeur constitue une faute disciplinaire ou si sa « complaisance » face à certains comportements infractionnels permet d'engager sa responsabilité.

Quelles conséquences les conseillers doivent tirer d'une condamnation par le tribunal correctionnel ? d'une décision de relaxe ? sur l'engagement d'une procédure de licenciement ? Le CPH doit-il se dessaisir au profit de cette juridiction tant qu'aucune décision n'a pas été rendue ? Autant de questions – et bien d'autres - qui trouveront une réponse lors de cette journée.

PROCÉDURE PRUD'HOMALE

Les questions de procédure viennent souvent perturber le procès prud'homal et peuvent avoir des répercussions très importantes sur l'évolution du litige. La journée sera l'occasion d'examiner les difficultés susceptibles d'entraver le cours du procès prud'homal, que ce soit au stade de la saisine, des audiences et du jugement.

Les questions de procédure viennent souvent perturber le procès prud'homal

LA QUALIFICATION DE LA RUPTURE

La qualification de la rupture constitue une dimension récurrente du contentieux du travail : elle détermine le régime de justification de la rupture. Cette problématique est cependant traversée par deux questions nouvelles. D'une part la volonté d'éviter le licenciement économique qui conduit souvent l'employeur à l'habiller en un licenciement pour motif personnel. D'autre part, l'introduction d'une présomption de démission admettant parfois la possibilité pour l'employeur de se soustraire au licenciement pour abandon de poste. Le but de la journée est de déterminer l'office du juge prud'homal face à cette nouvelle donne.

LOYAUTÉ AU TRAVAIL ET LOYAUTÉ DE LA PREUVE

Depuis longtemps déjà, la loyauté du rapport de travail constitue une exigence légale destinée à moraliser le comportement des parties au contrat. La récente jurisprudence de la Cour de cassation admettant la recevabilité de preuves obtenues dans des conditions déloyales pourrait cependant venir rebattre les cartes. Sera-t-il possible, demain, d'enregistrer une conversation à l'insu de l'employeur, de filmer le salarié sans son accord ou même de provoquer son vol ? L'objectif de la journée est précisément de délimiter les nouvelles frontières de la déloyauté au travail.

Sera-t-il possible, demain, d'enregistrer une conversation à l'insu de l'employeur, de filmer le salarié sans son accord ou même de provoquer son vol ?

LES CONGÉS PAYÉS SOUS L'INFLUENCE DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

La loi et la jurisprudence françaises en matière de congés payés ne pouvaient pas rester imperméables à quinze années de jurisprudence audacieuse de la Cour de justice de l'Union européenne sur le sujet. Progressivement, la chambre sociale de la Cour de cassation adapte le droit aux congés annuels payés en suivant les règles européennes et engage le législateur à modifier la loi. À partir des arrêts « sensationnels » du 13 septembre 2023, la session aura pour objet de revisiter l'ensemble des évolutions récentes du droit aux congés payés (constitution des droits, reports, rémunérations, extinction, prescription).

ACTUALITÉ DU CONTENTIEUX DE L'INAPTITUDE

La jurisprudence, la loi « travail » du 8 août 2016 et celle du 2 août 2021 ont fait évoluer la procédure de reconnaissance (et de contestation) de l'inaptitude du salarié dont les dispositions d'ordre public constituent une phase essentielle dans un processus pouvant conduire au licenciement du salarié. Tant la place impartie au médecin du travail dans le cadre de l'élaboration de son avis, que le rôle qui incombe désormais au conseil de prud'hommes lors de la contestation de l'avis d'inaptitude, se renforcent. L'hypothèse peut être avancée de l'existence d'un mouvement d'externalisation croissante de la gestion de la santé des travailleurs concomitante à une consolidation du statut protecteur du salarié malade.

Progressivement, la chambre sociale de la Cour de cassation adapte le droit aux congés annuels payés en suivant les règles européennes

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Journée d'information-sensibilisation ISST/DRIEETS d'Ile-de-France

ACCIDENTS DU TRAVAIL : PREVENTION ET REPARATION

Responsable :
Nicole MAGGI-GERMAIN,
Juriste, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Intervenantes :
Frédérique BARNIER
Sociologue, Université d'Orléans
Véronique DAUBAS-LETOURNEUX
Sociologue, EHESP
Rosa COURTOIS
Médecin Coordinateur - Service de prévention et de santé au travail (76)

30 mai 2024	
9 h 30	**Ouverture de la session** **De la réparation à la prévention des accidents du travail : mise en perspective historique et juridique** Nicole MAGGI-GERMAIN
11 h	**La construction des inaptitudes** Frédérique BARNIER
12 h 30	Déjeuner
14 h 00	
15 h 30	**Le profil et le devenir professionnel des salariés victimes d'AT** Véronique DAUBAS-LETOURNEUX Rosa COURTOIS
17 h 00	

I.S.S.T., Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
16 Bd Carnot, 92340 BOURG-LA-REINE - https://isst.pantheonsorbonne.fr/

PUBLIC :

Le stage s'adresse à des agents du système d'inspection du travail d'Ile-de-France. La salle peut accueillir 80 personnes.

OBJECTIFS :

La journée traitera des accidents du travail afin de sensibiliser les agents de contrôle de l'inspection du travail à leur prévention et à leur réparation ainsi qu'à la lutte contre la désinsertion professionnelle consacrée dans la loi du 2 août 2021. L'objectif des politiques de prévention de la « désinsertion professionnelle », en particulier à l'égard des publics vulnérables ou en situation de handicap, est de repérer le plus en amont possible ce risque et de mettre en place des dispositifs qui permettront d'éviter la désinsertion du travailleur et de le maintenir en emploi ou de favoriser son retour à l'emploi. À titre secondaire, sera également traitée la question de la réparation afin, notamment, de leur permettre aux agents du système d'inspection du travail d'Ile-de-France d'accompagner, en les conseillant, les travailleurs ou leurs familles.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

D'un point de vue méthodologique, les interventions s'appuieront sur la projection de diaporamas et/ou la diffusion de rapports ou d'études qui seront transmis aux participants et mis en ligne sur l'espace pédagogique interactif de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PROGRAMME :

La journée d'information-sensibilisation se déroulera ***jeudi 30 mai 2024, dans les locaux de l'Institut des sciences sociales du travail, à Bourg-la-Reine – RER B, station Bourg-la-Reine (6 mn à pied)***, salle Marcel David (d'une capacité de 80 personnes). Elle débutera à 9 heures 30 et se terminera à 17 heures. Pour le déjeuner, un buffet sera proposé dans les locaux de l'I.S.S.T.

- **Matinée :**
  Après une courte présentation de la session et de l'I.S.S.T. et une rapide mise en perspective de l'émergence, dans le Droit, de la notion de santé au travail se traduisant par le passage d'une logique de réparation à une logique de prévention, sera traitée la question de la réparation sous l'angle du droit de la sécurité sociale (qualification de faute inexcusable et traitement judiciaire de la réparation par le Pôle judiciaire du TJ).

  11h-12h30 - La deuxième partie commencera après la pause, à 11h. Réalisée par une sociologue à partir d'une enquête qualitative menée auprès de professionnels et de salariés, la présentation se propose de revenir sur la mise en place du dispositif de reconnaissance d'inaptitude au travail ainsi que sur ses effets : s'agit-il de protéger la santé des salariés ou bien de sélectionner et d'orienter la main-d'œuvre au service de la productivité des entreprises ?

- **Après-midi :**
  Dans la continuité du thème de la deuxième partie de matinée, seront abordés les thèmes des profils et du devenir des travailleurs accidentés du travail.

  FIN DE LA SESSION : 17 h 00

I.S.S.T., Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
16 Bd Carnot, 92340 BOURG-LA-REINE - https://isst.pantheonsorbonne.fr/

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

Journée d'information-sensibilisation ISST/DRIEETS d'Ile-de-France

L'index égalité professionnelle : quelle actualité ?

Responsables :
Jean-Michel DENIS,
Professeur de sociologie
(ISST et IDHES Université Paris 1)
Sophie POCHIC,
Directrice de recherche CNRS
Sociologue et membre du Haut Conseil à l'Égalité
(Centre Maurice Halbwachs, ENS/EHESS)

Intervenants :
Martine PERNOT-LEMATTRE,
Economiste, Université de Lille
Michel MINÉ,
Juriste, CNAM et membre du Haut Conseil à l'Egalité

Mardi 27 juin 2024	
9h	**Café d'accueil des participant.es**
9 h 30	**Ouverture de la journée** Jean-Michel Denis (ISST, IDHES)
9h45	**L'index de l'égalité professionnelle** **Genèse et enjeux** Sophie POCHIC, Martine PERNOT-LEMATTRE **Thèmes des interventions** - Fabriquer l'index égapro : les choix politiques et techniques de l'outil de mesure (2018-2019) - S'approprier l'index en entreprise : retour d'études qualitatives et quantitatives - L'extension de l'outil aux fonctions publiques et l'ajout de nouveaux indicateurs Rixain (2023) - Un nouvel outil de pilotage pour les directions d'entreprise ? **Débats**

12 h 30	Déjeuner
14h00	**La transposition de la directive transparence salariale d'ici 2026 : quels impacts ?** Michel MINÉ,
15h30	**Quel ajustement de l'outil dans le cadre de la négociation collective ?** Table ronde avec des représentant.es syndicales membres du Haut Conseil à l'égalité (CFDT, CGT et CFE-CGC)
17 h 00	**Conclusions** **Faire évoluer le dispositif : les préconisations du Haut Conseil à l'Égalité en 2024**

PUBLIC :
La journée s'adresse à des agents de l'inspection du travail d'Ile de France.

OBJECTIFS :
La journée a pour visée de revenir sur l'index Égalité professionnelle six ans après sa création. En 2024, le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes a en effet publié un rapport bilan de cet outil qui indique des « progrès » mais également des « limites » en termes d'application et de résultats. Il propose également un certain nombre de « propositions pour améliorer l'outil » dans la perspective de la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale à l'horizon 2025-2026.
HCE, *Rémunérations : cinq ans après l'index, toujours pas l'égalité*, mars 2024.

PROGRAMME DE FORMATION
La journée d'information-sensibilisation se déroule sur une journée, le jeudi 27 juin 2024, dans les locaux de l'Institut des sciences sociales du travail, à Bourg-la-Reine (salle Marcel David).
Elle débute à 9 heures 30 et se termine à 17 heures 30.

9h00 Café d'accueil des participants
9h30 Début de la journée d'information
12h30 Pause déjeuner
14h Reprise des interventions et table ronde
17h00 Conclusion

LE MATIN
A travers les interventions de Sophie Pochic et de Martine Pernod-Lemattre, la première partie de la journée aura pour objectif de revenir sur la genèse de l'index Égalité professionnelle, dit index Pénicaud, créé en 2018, afin de comprendre les choix politiques et techniques qui ont présidé à sa création. Six ans après sa mise en place, grâce à plusieurs études quantitatives et qualitatives sur le sujet, il est possible d'en faire l'évaluation. Celle-ci concerne différents volets de cet outil : sa méthodologie (choix des indicateurs pertinents et des modalités de calcul, priorité accordée aux « inégalités résiduelles » au détriment de celles liées à la sous valorisation des emplois féminisés, au temps de travail, etc.) ; son appropriation par les acteurs dans les entreprises, du côté des directions comme des représentants des salarié.es (état de la diffusion de l'index dans les entreprises et capacité pour ces dernières de les mettre concrètement en

place, perception de l'outil au-delà de son caractère d'obligation légale, amarrage de ce dernier à des politiques d'égalité ambitieuses, etc.) ; ses effets et ses résultats (en matière de transparence salariale, de réduction concrète des inégalités au niveau des rémunérations, des promotions, etc.). Les présentations de la matinée s'intéresseront également à l'extension du dispositif à la fonction publique, et aux mesures complémentaires en matière de parité dans les postes de direction.

L'APRES-MIDI

La session de l'après-midi s'effectuera en deux temps. Avec l'intervention de Michel Miné, la focale sera placée, en première séquence, sur la directive sur la transparence salariale qui a été adoptée au niveau européen en 2023 et dont la transposition est prévue en France en 2025-2026. Il sera donc question de ce qu'elle prévoit en termes de mesures renforçant l'objectif d'égalité salariale et professionnelle, mais aussi des impacts attendus dans les entreprises et pour les salarié.es.

Le deuxième temps de la session sera consacré à l'organisation d'une table ronde avec des représentant.es de plusieurs organisations syndicales, toutes et tous membres du Haut Conseil à l'égalité, qui présenteront la position de leur organisation sur l'outil et son application, en particulier dans le cadre de la négociation collective.

Un rapide temps de conclusion reviendra de façon synthétique sur les préconisations adoptées par le Haut Conseil à l'Egalité pour faire évoluer l'outil.

PRÉSENTATION DES INTERVENANT.ES

Sophie Pochic est sociologue du travail et du genre, directrice de recherche au CNRS, membre du Centre Maurice Halbwachs (EHESS/ENS). Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Travail, Genre et Sociétés* et du comité scientifique du réseau MAGE (Marché du travail et genre), réseau investi dans le transfert des savoirs académiques vers la société civile. Elle participe comme experte qualifiée aux travaux du CSEP (2016-2019) puis du Haut Conseil à l'Egalité dans sa formation Egalité professionnelle (depuis 2021). Ses thèmes de recherche : les politiques d'égalité salariale et professionnelle ; le genre des carrières et le « plafond de verre » ; les discriminations au travail ; la quantification de l'égalité et statistiques sexuées ; la place des femmes dans les syndicats et la négociation collective ; les comparaisons internationales des politiques de genre.

Martine Pernod-Lemattre est économiste du travail, maîtresse de conférences à l'Université de Lille et chercheuse au Centre Lillois d'Etudes et des Recherches Sociologiques et Economiques (Clersé). Elle est par ailleurs Directrice du centre associé du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) de Lille et membre du comité de rédaction de la revue *Travail, Genre et Sociétés*. Ses thèmes de recherche : emploi féminin et segmentation du travail ; politiques d'égalité professionnelle ; temps de travail et politiques de « conciliation » vie familiale – vie professionnelle.

Michel Miné est juriste du travail, professeur du Conservatoire National des Arts et Métiers, titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne, chercheur au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (Lise-CNAM). Il est membre du Haut conseil à l'égalité (HCE) dans sa formation Egalité professionnelle (depuis 2021). Ses thèmes de recherches en droit : les droits de la personne au travail (les discriminations, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'égalité de traitement, les libertés...), la santé au travail, l'organisation du travail, les régimes du temps de travail, les processus de négociation collective dans les entreprises et les évolutions du droit européen.

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

LA NEGOCIATION EN PERIODE D'INFLATION
Journée d'information-sensibilisation ISST/DRIEETS d'Ile-de-France

Responsables :
Arnaud Casado
Maître de conférences en Droit, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Philippe Légé
Professeur en Sciences économiques, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Jeudi 12 septembre 2024	
9h30	**Introduction et présentation de la journée** Arnaud CASADO et Philippe LEGE
9h40-11h00	**L'inflation : causes, mesures, évolutions récentes et pistes de négociation** Philippe LEGE (ISST Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Jonathan MARIE (Université Sorbonne Nouvelle) Pause
11h10-12h30	**Le principe de non indexation du salaire sur les prix – Panorama européen** Philippe LEGE (ISST Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Jonathan MARIE (Université Sorbonne Nouvelle)
12 h 30	Déjeuner
14h-15h25	**Négocier une augmentation des rémunérations en période d'inflation : illustration par les accords** (Partage de la valeur, salaire et primes, etc.) Arnaud CASADO (ISST Université Paris 1) Pause
15h35-17h	**La négociation et les sanctions** (Les sanctions pénales – les sanctions administratives) Arnaud CASADO (ISST Université Paris 1)

I.S.S.T., Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
16 Bd Carnot, 92340 BOURG-LA-REINE - https://isst.pantheonsorbonne.fr/

PUBLIC : Le stage s'adresse aux inspecteurs et inspectrices du travail d'Ile-de-France.

OBJECTIFS :

La journée sera consacrée à la négociation collective en période d'inflation. Les difficultés engendrées par la récente période d'inflation invitent à repenser la place particulière de la négociation collective.

PROGRAMME :

La journée d'information-sensibilisation se déroulera jeudi 12 septembre 2024, dans les locaux de l'Institut des sciences sociales du travail (Univ. Paris 1), à Bourg-la-Reine (dans la salle Marcel David). Elle débutera à 9 heures 30 et se terminera à 17 heures.

La journée sera articulée autour des problématiques économiques et des problématiques juridiques induites par l'inflation :

1) La **matinée** sera consacrée aux questions économiques. Après avoir expliqué les causes de l'inflation et décrit les différents outils permettant de la mesurer, on s'intéressera à son évolution récente et des pistes seront évoquées concernant les négociations. Dans un second temps, on dressera un panorama européen de l'application du principe de non-indexation du salaire sur les prix et on proposera une réflexion sur les fondements de ce principe.

2) L'**après-midi** sera consacrée aux questions juridiques. Dans un premier temps, la problématique sera illustrée par des négociations récentes afin de montrer comment les acteurs se sont emparés de la question de la négociation collective en période d'inflation. Dans un second temps, la question des sanctions, tant pénales qu'administratives, sera abordée.

I.S.S.T., Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
16 Bd Carnot, 92340 BOURG-LA-REINE - https://isst.pantheonsorbonne.fr/

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

La portée du droit de l'Union européenne sur le droit du travail national

Journée d'information-sensibilisation ISST/DRIEETS d'Ile-de-France

Responsables :
Laetitia Driguez
Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Christophe Vigneau
Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Mardi 26 novembre 2024	
9h30	**Quelle application, quelle invocabilité du droit de l'UE ?** Rappel de quelques principes et règles de mise en œuvre du droit de l'UE dans le droit des Etats membres Laetitia DRIGUEZ et Christophe Vigneau
11h **12h30**	Pause **L'impact du droit de l'UE en matière de congés payés et de temps de travail** Christophe VIGNEAU et Laetitia DRIGUEZ
12 h 30	Déjeuner
14h-17h	**Les travailleurs de plateformes** **Etat du droit et perspectives issues de la directive européenne** Coralie LARRAZET Maîtresse de conférences en droit privé Université Rennes 1 et Christophe VIGNEAU

PUBLIC : La journée s'adresse aux agents du système d'inspection du travail d'Ile-de-France, notamment aux agents des unités de contrôle, aux agents des services de renseignements et des SCT.

OBJECTIFS :

La journée sera consacrée à l'impact du droit de l'Union européenne sur le droit du travail en France. Le droit de l'Union européenne fait partie intégrante du droit du travail, tel qu'il est appliqué en France. Cette diffusion emprunte plusieurs formes. Les directives européennes en matière de droit du travail font le plus souvent l'objet d'une transposition dans le droit national. Mais dans un nombre de cas non négligeable, demeurent des questions d'interprétation des textes qui obligent le juge national, voire la Cour de justice de l'Union européenne, à intervenir. L'activité des agents de contrôle de l'inspection du travail est elle-même susceptible d'interférer avec les principes d'application du droit de l'UE. Par exemple, en matière de détachement de travailleurs par des entreprises établies dans d'autres Etats membres, les procédures de contrôle ont pu être analysées comme des entraves à la liberté de circulation des services ; ou bien sur des sujets tels que le contrôle du temps de travail, ou de la santé au travail, le système des amendes administratives est au contraire perçu comme participant des mécanismes de sanction propres à satisfaire l'exigence d'effectivité du droit de l'UE ; les rapports émis par les agents dans le cadre de missions de contrôle peuvent servir d'éléments de preuve dans le cadre de contentieux visant l'application du droit du travail pris en transposition des directives ; les agents de l'inspection du travail peuvent enfin intervenir comme observateurs ou dans un rôle de conseil pour la mise en œuvre de bonnes pratiques pour l'application des textes (ainsi que le prévoit par exemple la directive 2023/970 visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes).
Dans tous les cas, il importe de comprendre comme le droit de l'UE s'impose au droit national en matière de droit du travail, comment il le transforme et quelles exigences il imprime sur lui.

Cette thématique, relativement ouverte afin de favoriser la discussion avec les participants, sera abordée sous deux angles :

1) Un rappel théorique des modalités d'application et d'invocabilité du droit de l'Union dans les Etats membres
2) Des exemples concrets de mise en œuvre sur des sujets actuels (temps de travail, travail de nuit, congés payés) ou prospectifs (le travail de plateforme).

PROGRAMME :

La journée d'information-sensibilisation se déroulera mardi 26 novembre 2024, dans les locaux de l'Institut des sciences sociales du travail (Univ. Paris 1), à Bourg-la-Reine (dans la salle Marcel David). Elle débutera à 9 heures 30 et se terminera à 17 heures.

- **Matinée :**
  Après une courte présentation de la session et de l'ISST, le temps de la matinée sera réparti sur deux sujets

  9h30-11h : Présentation théorique de la question de l'application et de l'invocabilité des normes de droit du travail de l'UE dans le droit des Etats membres. Il s'agira de procéder à une mise au point sur les différentes normes applicables (traité, droit dérivé, Charte des droits fondamentaux de l'UE) et sur les principes qui gouvernent l'application de ces textes : mécanismes de transposition, effet direct, principe de primauté….L'intervention sera abondamment illustrée à partir d'exemples tirés

du droit du travail, et autant que possibles faisant intervenir à un stade ou un autre l'inspection du travail.

11h-12h30 : La portée du droit de l'UE en matière de droit du temps de travail et de droit des congés payés. Cette séquence sera consacrée à la présentation des évolutions récentes du droit français du travail sous l'influence du droit de l'UE en matière de droit du temps de travail (détermination du temps de travail effectif, astreintes, pauses, travail de nuit) et de droit des congés payés.

- **Après-midi** : L'après-midi sera consacrée à la thématique des travailleurs de plateformes. Le droit français s'est déjà saisi de ce sujet, que ce soit par la réglementation, pour une part assez modeste pour le moment, ou par le contentieux prud'homal de la requalification. Une directive européenne adoptée au printemps 2024 et en cours de publication, pourrait venir rebattre les cartes réglementaires. Si elle semble laisse le choix aux Etats membres de l'intensité de la présomption de salariat à mettre en place, cette question devra faire l'objet d'un arbitrage en France, au stade de la transposition. Le sujet est délicat puisque la majorité des organisation syndicales représentatives au niveau national (CFDT, CGT, FO et CFTC) s'oppose radicalement sur le sujet à la position exprimée par le MEDEF pour le patronat. L'intervention proposera un point sur le droit existant et un décryptage des différentes options permises par la directive.

FIN DE LA SESSION : 17 h 00

TABLE DES MATIERES

I- LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTIVITÉ DE L'ISST 6

1) UN INSTITUT DU TRAVAIL AU SEIN DU RESEAU DES INSTITUTS 6
2) UNE DOUBLE MISSION : L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE 8

II- LES SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA F.E.S.E.S. ET DE LA FORMATION PRUD'HOMALE. 13

1. LA DIVERSITE DES THEMES TRAITES DANS LES SESSIONS DE FORMATION 13
2. L'APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE 22
3. LES SESSIONS DE FORMATION DES FORMATEURS/TRICES 22
4. LES JOURNEES DE DROIT SOCIAL (JDS) 24

III- LES JOURNÉES D'INFORMATION-SENSIBILISATION - DRIEETS D'ÎLE DE FRANCE 25

IV- LA VIE DE L'ISST 29

1- Le personnel enseignant-chercheur de l'ISST 29
2- Le personnel administratif de l'ISST 31

V- LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ISST 32

VI- PUBLICATIONS ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DES ENSEIGNANT.E.S-CHERCHEUR.E.S 37

VII- ANNEXES 61